

Ph : walid



EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE

Sujets abordables pour le bonheur des élèves

PAGE 4

MALAISE SUR LES CAMPUS

Le Cnes décrète pour aujourd'hui un arrêt de travail d'une demi-journée

PAGE 5

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1585 Mercredi 30 mai 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SAID ALLIK RÉPOND À ALI HADDAD :

«Votre investissement est improductif»

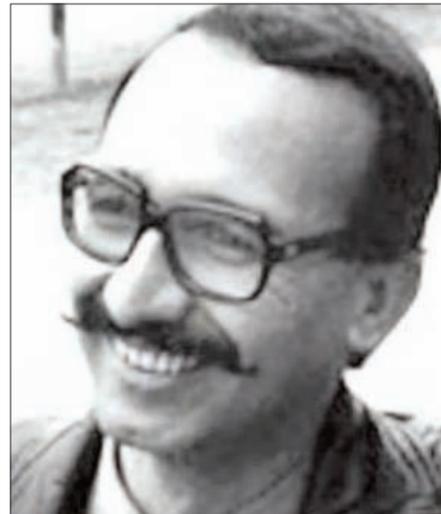
Lire page 16

LE QUOTA DES FEMMES AU PARLEMENT PASSE DE 7% À 31,39%

PROJETÉ EN AVANT-PRÈMIÈRE À PARIS EN HOMMAGE À TAHAR DJAOUT

QUAND LES MENTALITÉS ÉVOLUENT

Page 3



Un poète peut-il mourir ? bientôt à la Télévision algérienne

Lire page 14

IL Y A 45 ANS, DANS LE CADRE DES ACCORDS D'EVIAN

Les militaires français évacuaient la base de Reggane

Le 29 mai 1967, les derniers techniciens et militaires quittaient la base de Reggane conformément aux dispositions des Accords d'Evian qui concédaient celle-ci à la France pour une période de 5 ans, expirant le 1^{er} juillet 1967. Redha Malek qui fut le porte-parole de la délégation du Gouvernement provisoire de la République algérienne expliquera à l'occasion du cinquantième anniversaire des Accords d'Evian que la partie algérienne a toléré que la France utilise les sites de Reggane et Hamaguir pour une période de 5 ans, en soulignant que le GPRA "avait réussi à arracher la reconnaissance par la France de la souveraineté algérienne sur le Sahara".

Lire page 24

IMPORTATION DE MÉDICAMENTS

Hausse durant les 4 premiers mois de 2012

Lire page 5



REPÈRES %

2.691

quintaux ont été jusqu'ici engrangés dans la wilaya de Ouargla, au titre de la campagne moissons-battage 2011/2012, qui se poursuit encore.

98%

est le taux de couverture en eau potable pour la wilaya de Tindouf grâce à la réalisation de 77 nouveaux forages et la réhabilitation de 32 autres, ayant permis d'augmenter la dotation quotidienne d'eau.

40

sites antiques des périodes sumérienne, akkadienne et babylonienne, allant de 6.000 à 1.000 ans avant Jésus-Christ ont été découverts en Irak.



femmes au sein des assemblées élues que le pays est remonté au tableau de l'Union interparlementaire.

Remontée des femmes au Parlement

Les femmes occupent en moyenne 19,3% des sièges parlementaires dans les pays ayant appliqué le système des quotas, contre 14,7% dans les pays sans quotas, a relevé lundi à Alger la directrice du Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme (CIDDEF), Nadia Aït-Zaï.

La directrice du CIDDEF a fait savoir que dans la liste de l'Union interparlementaire, le Rwanda occupe la première place avec 56% des sièges parlementaires occupés par des femmes.

Mme Aït-Zaï a fait remarquer que l'Algérie, après les élections législatives du 10 mai dernier, vient d'atteindre les 31%. La directrice du CIDDEF a fait remarquer que c'est grâce à un "volontarisme présidentiel", comme en Algérie, à travers la réforme constitutionnelle de novembre 2008 (article 31 bis) et la loi organique sur la représentation des

Il va tenter de traverser les chutes du Niagara sur un câble



Un équilibriste américain va tenter de traverser les chutes du Niagara. Un exercice de funambule impossible à réaliser pour certains.

Le casse-cou a terminé les préparatifs pour ce qui sera sa cascade la plus dangereuse à ce jour.

Il tentera de marcher sur un câble qui traversera les emblématiques chutes du Niagara (Etats-Unis et Canada), à 550 mètres de hauteur.

En utilisant un câble de 365 mètres de longueur, l'équilibriste américain, Nik Wallenda, a fait une formation intensive pendant 12 jours dans l'État de New York, où il a été soumis à de forts vents et des turbines à eau pour aider à reproduire les conditions qui peuvent l'attendre lorsqu'il tentera l'exploit le 12 juin. S'adressant aux journalistes, Nik Wallenda a déclaré : "J'ai effectivement beaucoup ri lors de cette formation. Il m'est apparu qu'il me semblait presque plus facile que de marcher sans eau, je sais que ça paraît fou, mais je me sens bien plus à l'aise en marchant lorsque le fil est humide sous mes chaussures", rapporte The Telegraph. Le principal objectif des séances d'entraînement a été d'aider le funambule à surmonter les barrières mentales, selon son père, Terry Wallenda.

Après la première exécution sur un fil à l'âge de deux ans, Nik Wallenda, auto-proclamé "Roi des funambules", a commencé une formation d'équilibriste à l'âge de sept ans.

Sa tentative de traverser les chutes du Niagara est un rêve pour lui et s'il réussissait, il deviendrait la première personne depuis plus d'un siècle à réaliser l'exploit après avoir obtenu l'autorisation, chose rare. "Mes parents faisaient des shows à Buffalo, New York, et un jour nous sommes allés, mes parents ma sœur et moi, voir les chutes. Je me souviens avoir regardé ces chutes d'eau et dit : Ça ne serait pas cool d'être la première personne dans le monde à marcher sur les chutes du Niagara ?".

4 conteneurs de pétards entreposés depuis février au port d'Annaba

Une importante quantité de pétards, d'une valeur estimée à quelque 200 millions de dinars, a été découverte, lundi, dans quatre conteneurs entreposés depuis février dernier au port d'Annaba. C'est ce qu'a révélé la direction des Douanes. L'importateur de ces conteneurs, acheminés depuis la Chine à la veille de la dernière fête du Mawlid Ennabaoui, ne s'est pas manifesté au port d'Annaba malgré les quatre mises en demeure envoyées par la direction des Douanes. Devant cette situation, et après épuisement du délai accordé, conformément à la loi, à cet importateur, les douaniers ont procédé à l'ouverture des conteneurs en présence d'un huissier de justice, donnant lieu à la découverte de ces produits prohibés.

Une amende, représentant 10 fois la valeur de la quantité de pétards saisie a été infligée au mis en cause dans cette affaire.



La réforme pénitentiaire s'ouvre à l'environnement

Le ministère de la Justice organise, depuis lundi, un séminaire au sein de l'Institut technique des légumes secs et des récoltes industrielles de Staouéli (ouest d'Alger) sur la gestion des entreprises de l'environnement ouvert relevant de la direction générale de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, a-t-on appris, lundi, auprès de cette structure.

Ce séminaire de trois jours s'inscrit dans le cadre d'un projet d'appui à la réforme pénitentiaire qui vise à "améliorer les capacités des gestionnaires des entreprises de l'environnement ouvert en matière de techniques d'agriculture et de gestion". Le séminaire sera encadré par des experts nationaux dont des agronomes qui initieront les gestionnaires des entreprises de l'environnement ouvert aux règles de base de l'agriculture. Selon la direction générale de l'administration pénitentiaire, la rencontre constitue une occasion "pour évaluer la performance des entreprises de l'environnement ouvert et des ateliers de l'administration pénitentiaire ainsi que les moyens de même d'améliorer cette performance". La direction générale de l'administration pénitentiaire compte 10 entreprises de l'environnement ouvert et emploie près de 750 détenus.

D
I
X
I
T

Saïd Abadou :

«La célébration du cinquantenaire de l'Indépendance doit être une occasion pour dévoiler, preuves à l'appui, la réalité des actes criminels commis par le colonialisme en Algérie. Il faut contrecarrer les mensonges innombrables diffusés par les laudateurs du colonialisme qui prétendent que la présence française en Algérie était une œuvre civilisatrice.»

LES FEMMES À L'ASSEMBLÉE

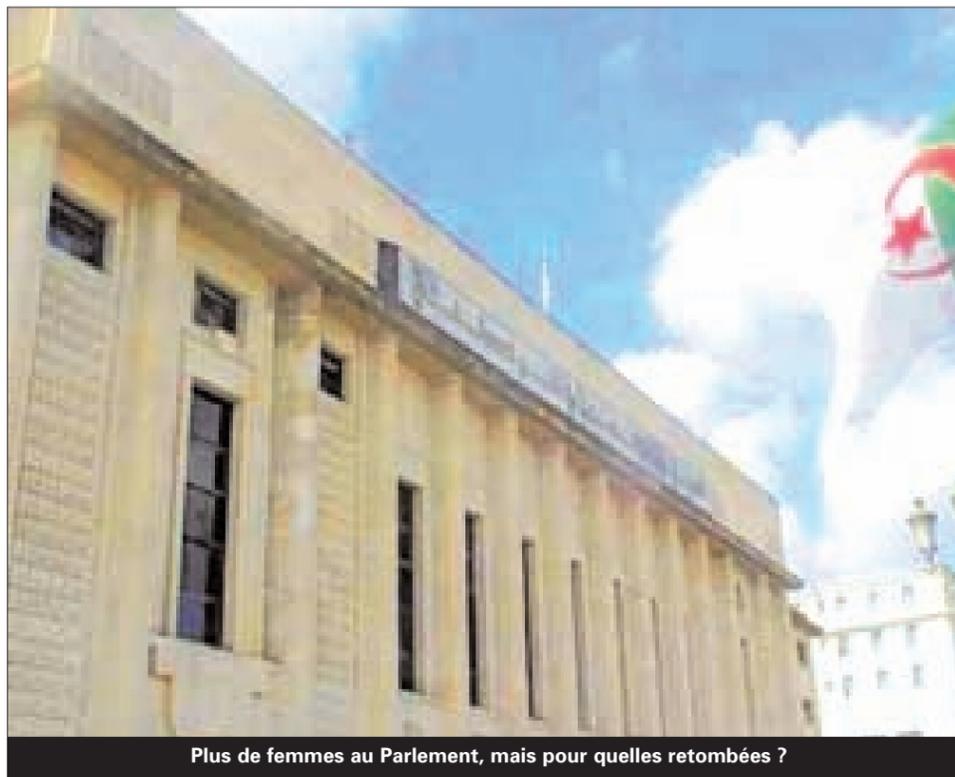
Ou comment on peut changer les mentalités

Depuis l'élection le 10 mai dernier de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'Algérie a été propulsée parmi les 30 premières nations dans le monde à avoir le plus grand nombre de députés femmes au sein de leur Assemblée nationale.

PAR BELKACEM LAOUFI

Algérie remonte donc jusqu'à la 26^e place après avoir occupé la 122^e. Cette intrusion de l'élément féminin dans l'hémicycle de Zighout Youcef a été rendue possible grâce à la loi organique numéro 12-03 du 12 janvier 2012 fixant les modalités augmentant les chances d'accès de la femme à la représentation dans les assemblées élues. Cette loi conforme aux recommandations des instances parlementaires internationales, fait obligation aux partis politiques de faire postuler à la députation 20% à 50% de femmes sur leur liste. En tous les cas l'application de ce nouveau texte a eu pour effet immédiat de faire passer la présence féminine de 7% au sein de l'assemblée sortante à 31,39% dans la nouvelle. Sur les 462 sièges que compte l'APN, 145 sont revenus aux femmes contre 24 dans la législature précédente. Pour d'aucuns les grandes gagnants de ce scrutin sont bel et bien les femmes. Le système des quotas qui s'inspire de la « discrimination positive » a donc provoqué une véritable révolution en ce sens que la majeure proportion des partis politiques jusque là qui se refusait à l'idée de recruter en leur sein des femmes, a abandonné cette voie. Les associations féministes et l'avocate Nadia Aït Zaï, ont toujours défendu l'idée que le système des quotas est de nature à changer les mentalités des hommes quand bien même le régime politique algérien recourt à la cooptation à l'effet de choisir ses candidats aux assemblées. Le plus souvent ces derniers sont choisis sur la base de leur allégeance au pouvoir politique. Or les hommes politiques ont toujours opposé « la compétence et l'intégrité » au « sexe ». A les écouter, on comprend qu'il préfère enrôler les personnes « compétentes », et que peu leur chaut qu'elles soient hommes ou femmes. En tous les cas la nouvelle disposition prise en faveur de la représentation politique des femmes crée un précédent. La nouvelle situation née de ce forçant de la loi n'est guère en adéquation avec le code de la famille toujours en vigueur. La philosophie inhérente à la représentation politique de la femme vise à terme à créer les conditions d'équilibre et d'égalité avec la représentation masculine. C'est pourquoi il arrivera un jour inéluctablement où on trouvera anormal que les femmes dont le statut politique a été reconnu soient sur le plan familial et personnel, des sujets mineurs dépendant des hommes qu'elles côtoient sur les lieux mêmes du pouvoir. Conclure un contrat de mariage en étant obligée de faire appel à un tuteur deviendra à coup quelque chose de vraiment obsolète. C'est dire que l'admission des femmes à l'assemblée du peuple, a des répercussions énormes sur les représentations mentales de la gent féminine.

Les mutations sociales et économiques ont en donné déjà le ton. Le fait que la femme travaille, a conféré à celle-ci un pouvoir économique qui a renforcé sa position dans la famille. De sorte qu'on ne trouve plus rien à redire lorsqu'elle se met au volant d'une voiture. Avoir un métier crée une proximité se rapprochant de l'égalité avec les hommes.



Plus de femmes au Parlement, mais pour quelles retombées ?

La conjoncture économique elle-même favorise les unions entre salariés de préférence. La tendance à chercher de partager ses jours avec une femme au foyer,

s'observant de moins en moins. Le pouvoir politique que la femme vient d'arracher s'ajoute donc à celui économique qu'elle a déjà. Les chefs de famille désormais peuvent bien rêver que leur fille puisse devenir un jour ministre, pas uniquement médecin ou enseignante. Et donc c'est au niveau des représentations sociales que cette arrivée de l'élément féminin à l'assemblée ne manquera pas de susciter, que le changement va s'opérer. Il faut bien entendu songer à améliorer la formation politique des femmes, mais loin des cadres partisans sclérosés. À ce niveau d'analyse, il faut espérer que le mouvement féministe en particulier, et le mouvement associatif en général, deviennent la pépinière pourvoyeuse des femmes politiques. C'est dans ces milieux de la militance contestatrice que devraient se recruter les futures professionnelles de la politique. C'est plus les partis politiques qui devraient s'alimenter des points de vue et sensibilités féminins que les femmes de ces derniers. Il appartient donc aux femmes d'investir les partis en vue de les faire muter.

B.L.

ELECTIONS LÉGISLATIVES : LE RAPPORT CRITIQUE DE LA CNISEL

« Les vieilles pratiques ont pris le dessus le 10 mai »

PAR SADEK BELHOCINE

Enfin le rapport final de la Commission nationale indépendante de surveillance des élections législatives (Cnise) est fin prêt. Un rapport qui a du mal à « sortir ». Les membres de la Cnise n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur les principales grandes lignes de ce rapport de conclusion, censé être adressé au président de la République. Finalement, le fameux rapport « rapporte » les pratiques qui ont eu cours lors du déroulement du scrutin et ceux répertoriés bien avant par la Cnise et portées à la connaissance de l'opinion publique. Le rapport ne fait que confirmer les accusations portées par la commission envers les pouvoirs publics. Selon le rapport, « l'élection législative du 10 mai 2012 a perdu sa crédibilité au vu des transgressions et des dépassements enregistrés durant toutes les étapes qui ont accompagné l'organisation du scrutin », a conclu la Commission nationale indépendante de surveillance des élections législatives (Cnise) dans son rapport final qui sera soumis aux membres de la Cnise cet après-midi et remis au courant de cette semaine au président de la République. Très critique envers les autorités, le rapport relève « le fossé entre le discours officiel garantissant la neutralité du scrutin et les pratiques traditionnelles qui consistent à manipuler les voix des électeurs ». Des pratiques qui ont pris le dessus une fois de plus le 10 mai 2012, observe la Cnise qui revient sur le déroulement du scrutin, à compter de la convocation du corps électoral par le président de la République jusqu'à la proclamation des résultats définitifs par le Conseil constitutionnel. Divisé en six chapitres (déroulement de l'opération électorale, observation étrangère, remarques générales, dépassements, recommandations et annexes), le rapport de la Cnise, s'attarde sur certains « cas » bien particuliers, notamment le discours du président de la République à Sétif pour les festivités commémorant les massacres du 8 Mai 45. Pour la Cnise, il n'y a aucun doute, « ce discours a constitué, en fait, un feu vert à l'adresse de l'administration afin d'œuvrer par tous les

moyens à la victoire de son parti ». Pour le vote des militaires, le rapport indique que les voix ont été favorable au vieux parti. La commission relève quelques indices qui laissent croire que le vote des militaires a été plus que salubre pour l'ex-parti unique. Sans ambages, la Cnise affirme que « les résultats du FLN ont été gonflés dans les régions militaires ».

Le vote militaire salubre au FLN

Toujours concernant l'institution militaire, le rapport final dénonce « le recours abusif aux procurations, estimées à des milliers, délivrées par les autorités militaires sans le respect des dispositions prévues dans la loi électorale ». Outre ces « cas », la commission présidée par Mohamed Seddiki souligne dans son rapport « la non conformité de certains P-V délivrés aux partis politiques avec ceux remis aux commissions de wilaya, présidées par des magistrats ». Le rapport fait aussi référence à des « P-V signés à blanc » et au grand retard enregistré dans leur distribution. Dans certains cas, « on a empêché les partis de les consulter », lit-on dans le rapport qui met en exergue le fait que le « gouvernement a annoncé les résultats avant la fin de l'opération dans plusieurs centres à travers le territoire national. Dans le troisième chapitre, consacré aux remarques générales, la Cnise évoque les difficultés rencontrées par ses membres sur le terrain et reconnaît en termes à peine voilés son incapacité totale à intervenir le jour du vote, affirmant qu'elle était « absente et écartée de 7h du matin à 20h ». Le rapport soulève en outre « un manque de coopération » de la Commission de supervision des élections dirigée par les magistrats. Autres « pratiques » dénoncées par le rapport : le gonflement du taux de participation des électeurs. La Cnise a remarqué que le taux de participation a grimpé d'une manière assez inhabituelle le matin du 10 mai, passant de 4 % à 15 % en l'espace de deux heures. Elle regrettera l'attitude du ministère de l'Intérieur et de l'État algérien qui a fait d'elle « un adversaire » alors que les deux parties étaient censées travailler en concertation. Il y a lieu de rappeler que les préroga-

tives de cette commission étaient clairement définies par la loi de janvier 2012, celles de suivi et de contrôle des opérations électorales et la neutralité des agents chargés de ces opérations. Plus d'une quarantaine de représentants des partis en lice ont pris part aux opérations de la Cnise et ont pu suivre l'avancement de l'opération de vote. A l'issue du scrutin, le président de la Cnise annonçait avoir reçu plus de 150 saisines à propos de dépassements survenus lors du déroulement du scrutin.

Les Européens « satisfaits du bon déroulement » des législatives du 10 mai

Ce rapport est à l'antipode de celui des eurodéputés au Parlement européen qui se sont félicités, hier, à Bruxelles du « bon » déroulement des élections législatives du 10 mai dernier en Algérie, y voyant un « message positif » pour les pays de la région. Les eurodéputés se sont exprimés lors d'une réunion de la délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe au PE. Antonio Panzeri, son président a jugé que ces législatives constituent un « pas en avant pour la démocratie en Algérie », relevant que le processus électoral qui s'est déroulé dans la « sérénité », a permis l'émergence de diverses sensibilités politiques au nouveau Parlement. Il a aussi relevé une participation « en augmentation » à ces législatives, par rapport aux dernières législatures. Pour sa part, le chef-adjoint de la délégation parlementaire, David Geer, s'est félicité de la « très bonne » organisation de la mission des observateurs de l'Union européenne, souhaitant « encourager l'Algérie à poursuivre dans cette voie ». « Le rapport de la mission des observateurs de l'UE lors des législatives de mai dernier en Algérie sera prêt fin juin », a-t-il annoncé, à cette occasion. De son côté, l'euro députée espagnole, Ines Ayala, a affirmé que les législatives algériennes se sont déroulées dans la « transparence et la liberté totale », estimant que cela représente un « pas en avant et un message positif pour l'ensemble des pays de la région ».

S. B.

LE CNES DÉCRÈTE UN ARRÊT DE TRAVAIL D'UNE DEMI-JOURNÉE

Malaise sur les campus

Les campus sont en ébullition. Le drame de Tlemcen a mis en émoi, en effet, toute la communauté universitaire. Etudiants et enseignants sont ainsi sur la même longueur d'ondes s'agissant de crier leur ras-le-bol face à une situation de plus en plus intenable.

PAR KAMAL HAMED

L'explosion de gaz dans la cité universitaire Bakhti de Tlemcen, qui a causé la mort de 8 étudiants et en a blessé 13, n'a été, en vérité, que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) est monté à son tour au créneau pour faire entendre sa voix et exprimer, non seulement sa compassion avec les victimes mais pour dire aussi «basta» par rapport surtout aux conditions dans lesquelles exercent les enseignants. A ce titre, un appel a été lancé à tous les enseignants en vue d'observer, aujourd'hui, un arrêt de travail d'une demi-journée.

Dans un communiqué, rendu public hier, le Cnes appelle, en outre, les enseignants de toutes les universités à organiser des rassemblements devant les rectorats. Pour ce syndicat, cette action de protestation a pour premier objectif de dénoncer la «la non-gestion et l'impunité qui sévissent dans le secteur et qui entraînent des dégâts incalculables, à l'image de la catastrophe de Tlemcen». Le Cnes, se disant profondément consterné par ce qui s'est passé à Tlemcen, a tenu à interpeller les pouvoirs publics afin que «les vrais responsables de ce drame répondent du sang de ces martyrs du savoir et que de vraies mesures soient prises afin d'éviter que ne se reproduise ce genre de tragédie». Cet incident, indique encore le communiqué du CNES «nous interpelle plus que jamais sur les conditions intolérables que vivent les étudiants dans les cités universitaires à cause de la légèreté qui caractérise la

gestion au niveau des résidences universitaires». Le syndicat énumère ainsi un chapelet d'exemples sur cette déplorable situation et cite, pêle-mêle, l'insécurité qui prévaut dans les campus, l'insécurité à l'extérieur des résidences, les coupures d'eau, d'électricité, l'hygiène catastrophique provoquant des intoxications récurrentes ainsi que la propagation de l'utilisation de la drogue.

«L'impunité outrancière et inquiétante, qui caractérise la gestion des œuvres universitaires et qui touche même certaines de nos universités à l'image d'Alger 2, de Batna, d'El-Oued, d'Adrar, de Sidi Bel-Abbès, encourage la déliquescence et la légèreté avec lesquelles certains responsables du secteur appréhendent le fonctionnement des universités, en général, et des cités universitaires, en particulier. Ceci doit impérativement cesser, ce secteur doit réellement être assaini et réformé sur de bonnes bases» relève enfin le Cnes qui fait ainsi montre de son courroux. Le Cnes joint ainsi sa voix à celle des étudiants qui ont déjà manifesté leur colère lorsque ils ont appris la nouvelle du drame de Tlemcen. Un drame qui reflète bien l'état déplorable dans lequel se trouve l'université



Les étudiants veulent des solutions à leurs multiples problèmes.

algérienne. Cette dernière est, en effet, rongée, par moult maux que les étudiants autant que les enseignants n'ont eu de cesse de décrier, en vain il est vrai. Les pouvoirs publics, particulièrement le département

ministériel en charge de la gestion du secteur, sont restés sourds à ces appels puisque la situation est allée de mal en pis.

K. H.

POUR AMÉLIORER LA PROTECTION DES DONNÉES INFORMATIQUES

Comparex Algeria veut généraliser le Cloud Computing

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Les besoins en matière de sécurité informatique, notamment pour les bases de données dites sensibles et qui requièrent une confidentialité absolue augmentent de jour en jour. Assurer la sécurité des données d'une petite entreprise ou d'une administration publique, militaire ou encore d'une multinationale est devenu de plus en plus nécessaire. Lors d'une rencontre dédiée aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, hier à Alger, organisée par Comparex Algeria, une filiale de l'entreprise mondiale sise à Vienne, en Autriche, les entreprises algériennes, du moins leurs représentants présents, ont eu l'opportunité de débattre de la «virtualisation», pour ce qui relève des données informatiques et leur lieu de stockage. Ces dernières années est né le concept du «Cloud Computing», qui consiste à «déporter sur des serveurs distants des stockages et des traitements informatiques traditionnellement localisés sur des serveurs locaux ou sur le

poste de l'utilisateur». Selon les explications fournies lors de cette rencontre, qui est, soulignons-le la première du genre en Algérie, «les utilisateurs ou les entreprises ne sont plus gérants de leurs serveurs informatiques mais peuvent ainsi accéder de manière évolutive à de nombreux services disponibles en ligne». Les entreprises algériennes, notamment les petites et moyennes entreprises (PME) de divers secteurs d'activité économique peuvent tirer profit, a-t-on affirmé, de cette technologie. L'intégration de cette notion dans l'univers entrepreneurial ou encore organisationnel est primordial pour les entreprises algériennes ou administration publique qui cherchent à améliorer leur gestion de l'information mais aussi de la donnée informatique, a-t-on convenu. Selon M. Klaus Elsbacher, P-dg de Comparex Group, «l'introduction de cette technologie dans l'environnement économique algérien assure une meilleure performance et réactivité», grâce notamment, a-t-il assuré, «aux compétences locales algériennes qui ont une parfaite

maîtrise de ce concept innovant». L'un des objectifs de son groupe, par le biais de sa filiale algérienne, entre autres, est de faire de l'Algérie un pôle d'où sera géré l'ensemble des opérations relevant de ce concept sur le continent africain. L'essor que connaissent les technologies de l'information et de la communication en Algérie, ces dernières années, pousse son groupe à renforcer sa présence dans notre pays. «Nous avons affiché notre disponibilité à travailler en étroite collaboration avec les autorités de tutelle en charge du secteur des TIC pour les accompagner dans la mise en place du plan «e-algérie». Présent depuis deux ans seulement sur le marché algérien, Comaprex Algeria, a indiqué son directeur général, Allal Djaoued, employé déjà une trentaine de personnes compétentes. «Nous prévoyons de créer prochainement un centre d'expertise local en Algérie qui sera une base technique de nos activités».

M. B.

BOUMERDÈS

Les étudiants protestent contre le durcissement des conditions d'accès au master

Les étudiants de 2ème et 3ème années de l'Institut des hydrocarbures de l'université M'hamed-Bouguerra de Boumerdès protestent depuis avant-hier, devant le siège du rectorat de l'université, pour exprimer leur colère contre le durcissement des mesures de passage au Master du système LMD. Ils sont passés à l'action en passant la nuit, lundi dernier, devant le rectorat pour faire entendre leur cri et réclamer la suppression des mesures d'accès à l'année supérieure. Hier, des centaines d'entre-eux ont observé un rassemblement devant l'établissement en question et plusieurs autres étudiants des autres spécialités se sont joints à ce mouvement de grève qui risque de perturber les examens de fin d'année. Selon des sources, la décision de durcissement des conditions de passage au Master est motivée par le manque de places pédagogiques. Mais les étudiants ne restent pas les bras croisés et réclament l'application de la réglementation stipulant qu'un étudiant ayant obtenu 180 de crédits aura la possibilité d'accéder au Master. Ils menacent d'inscrire leur mouvement dans la durée et menacent de recourir à d'autres formes de protestations afin de faire valoir leurs droits.

T. O.

LE PERSONNEL MÉDICAL DANS LES HÔPITAUX NE SE LAVE PAS LES MAINS

Un constat qui n'honore pas la profession

PAR RAYAN NASSIM

C'est bien connu, l'hygiène dans les hôpitaux laisse beaucoup à désirer mais les professionnels de la santé sont aussi pointés du doigt. Il y a un manque «flagrant» d'observance du lavage des mains chez les professionnels de la santé, ce geste n'étant accompli que par «10%» du personnel dans certains hôpitaux du pays, a indiqué, lundi à Alger, le Dr Nafaa Timsiline, spécialiste en hygiène hospitalière à la presse, en marge des travaux de la 9e Journée internationale d'hygiène hospitalière. Il a relevé que «certains hôpitaux affichent pratiquement un taux de 10 %, avec dix professionnels de la santé sur cent qui se lavent les mains». Le spécialiste a insisté sur l'«importance capitale» de l'hygiène des mains du fait que ces membres sont «vecteurs d'infections», appelant les professionnels de la santé à ne pas négliger ce geste pour éviter toutes infections nosocomiales. Dans le même contexte, il a regretté que l'Algérie «n'ait pas adhéré» au programme de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

portant sur le sujet de l'hygiène des mains et de la désinfection.

Ce programme piloté par l'OMS «pourrait nous rendre service», notamment dans les services des soins, de réanimation, de pédiatrie, a-t-il souligné. Le Dr Timsiline a rappelé que cette 9e Journée internationale d'hygiène hospitalière a pour objectif la «formation» et la «sensibilisation». Il s'agit également de «faire passer un certain nombre de messages», conformément à des recommandations internationales et des recommandations émises par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière mais «qui ne sont pas très suivies sur le terrain». Les professionnels de la santé «doivent savoir également quelles sont les bonnes mesures à prendre» dans différentes situations sans transmettre d'infections, a ajouté le Dr Hajjar. Ce dernier a aussi souligné l'importance de l'évaluation des mesures et la nécessité de «voir si ce qui a été mis en place est réellement fait par les profession-

nels, faire une évaluation et corriger les choses qui font défaut». Les infections associées aux soins (IAS) touchent des centaines de millions de personnes dans le monde chaque année. Elles sont à l'origine de pathologies graves, de prolongements de la durée du séjour en établissements de soins, d'invalidités à long terme, et même la perte de la vie. Ces infections sont provoquées par de nombreux facteurs, relatifs notamment aux systèmes et procédures de soins et aux comportements humains. L'hygiène des mains est la mesure «essentielle» pour réduire les infections, soulignent les spécialistes. Il s'agit d'«un geste simple, mais dont l'observance des professionnels soignants demeure problématique». La rencontre porte également sur d'autres volets aussi importants que l'hygiène des mains, tels que l'architecture hospitalière, la stérilisation des dispositifs médicaux, et l'endoscopie.

R. N.

EXAMEN DE FIN DE CYCLE DE PRIMAIRE

Des sujets abordables, parents et élèves soulagés

L'examen de fin de cycle de primaire (ex-sixième), a été est restera le moment le plus touchant autant pour les élèves que pour les parents, tous très émus de voir leur progéniture passer le premier examen fatidique de leur scolarité. Une première épreuve qui les propulsera vers le deuxième palier, celui du moyen.

PAR KAHINA HAMMOUDI

La peur au ventre, les élèves, accompagnés pour la plupart de leurs parents, ont pris hier le chemin des établissements pour faire face aux épreuves de la première session de l'examen fatidique pour leur avenir.

Le visage crispé, les parents étaient beaucoup plus anxieux que leurs enfants, c'est une image émouvante d'autant plus que chacun d'entre eux avait sa recette magique pour essayer d'apporter son réconfort à son enfant. Ainsi, cette journée



Ph : Walid/Midi Libre

a été pour les élèves celle de l'évaluation, mais également une journée d'« Halloween », puisqu'ils ont été gâtés par des sucreries.

Abordé devant un établissement d'examen, hier, à Alger-Centre, Narimène, qui n'a pas encore bouclé ses 11 ans s'est dit « satisfaite de l'épreuve de la matinée. L'examen était abordable car nous avons eu des questions relevant du programme de l'année ». La mère de Narimène était également satisfaite « pour ma part, je

suis heureuse car ma fille s'apprête à sauter vers un autre palier scolaire, bien que je la trouve un peu jeune pour le moyen. Mais heureusement que c'est une enfant qui est mûre et tranquille de nature ».

Les parents d'élève, pour la plupart, des mamans, ayant sacrifié leur journée, laissant de côté, les préoccupations quotidiennes, pour être au service de leur enfants. Telles des psychologues, écoutant leurs enfants à la sortie de l'Établissement, les cajolant, elles ont été toute émues de voir leur enfants passer leur première épreuve de la vie. « En quelque sorte, cette épreuve est pour moi plus difficile que son accouchement, car son passage au moyen est pour moi symbolique. C'est comme si je coupais le cordon ombilical aujourd'hui », affirme la maman d'Amel, son premier enfant à passer un examen.

La question qui reste un peu gênante

autant pour les enfants que pour leurs parents, c'est sans aucun doute le changement d'établissement car appréhendant cette première épreuve scolaire en dehors de leurs écoles habituelles. « Je n'ai jamais été dans cet établissement et cela augmente mes craintes », nous a confié la jeune Narimène. Des propos soutenus par sa maman qui ne voit pas l'utilité de ce changement pour des enfants aussi jeunes. « Je trouve au contraire que ce changement d'établissement est un manque de pédagogie et de psychologie des enfants des responsables du secteur », nous dit-elle. 601.586 candidats et candidates seront évalués dans trois matières (arabe, français et mathématiques). Ceux qui obtiendront une moyenne égale ou supérieure à 5 sur 10 à l'issue de cet examen, accéderont à la première année d'enseignement moyen. Les résultats seront connus le 15 juin prochain et une session de rattrapage est prévue le 26 juin.

K. H.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT

« Dangers des guerres sur les enfants »

PAR DJAMEL BOUKERMA

La Journée internationale de l'enfant, est un rituel fêté le 1^{er} juin de chaque année. C'est aussi la journée où les organisations, associations et même les hommes politiques tournent tous leurs regards pour commémorer cette journée et fournir des explications et dresser des constats sur le quotidien de cette frange de la population. La journée mondiale de l'enfant, cette année, jette un regard sur l'histoire des pays encore colonisés : Palestine, Sahara occidental et un peu plus en arrière, l'Algérie. La conférence qui s'est tenue hier au forum d'El Moudjahid a été une rencontre sans frontières où le mot liberté sortait de la bouche de tous les enfants présents. « Dangers des guerres sur les enfants » est le thème de cette rencontre animée par des témoignages pris sur le quotidien émanant de moudjahidine, des témoignages d'enfants colonisés comme

aujourd'hui les enfants palestiniens et du Sahara occidental...

Le moudjahid, Abdelmadjid Azzi, est revenu en cette occasion sur le vécu des enfants algériens durant la période de la colonisation française. La guerre n'a pas de principes. Ni les hommes, ni les femmes, et ni même les enfants n'ont échappé au rouleau compresseur des massacres du colonisateur français. Les séquelles sont encore là. Des témoignages vivants, de victimes innocentes. De ce fait, le conférencier a fait remarquer que « la guerre n'a pas été spécifique aux femmes et hommes, les enfants n'ont pas été épargnés. L'enfant algérien a subi la marginalisation durant la guerre de Libération nationale. Le colonisateur lui a volé son enfance ». Par ailleurs, le conférencier a illustré son propos par un massacre commis par le colonisateur français dans la ville de Bejaïa, faisant état d'une véritable tuerie : « 14 enfants ont été tués sur le

coup dans une tuerie collective ». Leur seul tort c'est d'avoir montré leur attachement à leur mère patrie, l'Algérie. Par ailleurs, le témoignage n'est pas réservé uniquement aux anciens. Puisque, l'intervenant du Sahara occidental était un enfant.

Il a exprimé son innocence, son amour pour son pays, mais malheureusement toujours colonisé. L'adolescent, âgé de 17 ans a expliqué que « l'enfant saharien endosse la responsabilité du fait que nos parents ont dénoncé le colonialisme marocain ». L'intervention d'une jeune Palestinienne, âgée de 16 ans, a exprimé dans un langage patriotique, et dénoncé « la répression du colonisateur israélien sur leur territoire ». Malgré la différence des pays, les enfants crient à l'unisson : « Liberté ».

Les scouts musulmans sahraouis et algériens ont souhaité que les pays colonisés aient leur liberté pour que les enfants aient la chance de vivre en paix.

« Nous souhaitons que la France avec son nouveau président soit correcte dans ces jugements et aura sa part de responsabilité envers les enfants de Sahara occidental », a fait savoir un représentant des scouts musulmans sahraouis. Par ailleurs, le représentant de l'ambassade de Palestine en Algérie, Mohamed Said Dadi, a déclaré que « cette occasion, la Journée internationale de l'enfant est un message fort d'enfants colonisés à leur colonisateur ».

D. B.

IMPORTATION DE MÉDICAMENTS

Hausse durant les 4 premiers mois 2012

PAR RAYAN NASSIM

Les quantités de médicaments importées par l'Algérie ont augmenté de 44,42%, passant de 6.981 tonnes durant les quatre premiers mois de 2011 à 10.082 tonnes à la même période en 2012, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes

Ces importations se sont établies à 719,07 millions de dollars (usd) durant les quatre premiers mois de 2012 contre 543,48 millions usd à la même période en 2011, en hausse de 32,30%, a appris lundi l'APS auprès des Douanes.

La facture des médicaments à usage humain reste la plus importante avec 683,53 millions usd, contre 518,10 millions usd durant la période de référence, enregistrant une hausse de 31,9%, selon le Cnis.

Les produits parapharmaceutiques vien-

nent en seconde position avec 27,18 millions usd, contre 17,63 millions usd, soit une hausse de 54,12%, ajoute le Centre.

Pour les médicaments à usage vétérinaire, les achats de l'Algérie se sont établis à 8,35 millions usd durant les quatre premiers mois de 2012 contre 7,74 millions à la même période en 2011, soit une progression de 7,85%, ajoute la même source. Les importations de l'Algérie en produits pharmaceutiques ont entamé une sensible progression dès 2011 avec une hausse de 16,86% pour atteindre 1,95 milliard usd.

En 2011, toutes les importations des produits pharmaceutiques ont augmenté, mais la facture des médicaments à usage humain reste la plus « remarquable » avec 1,87 milliard usd (+16,55%), les produits parapharmaceutiques (+27, 8%) totalisant 57,03 millions usd et enfin les médicaments à usage vétérinaire ont atteint 21,59

millions usd, soit une progression de 11,86% par rapport à 2010. Pour réduire la facture des importations, le gouvernement a consacré en 2011 un investissement de 17 milliards DA au groupe pharmaceutique public Soidal dans l'objectif de doubler sa production dans les cinq prochaines années. L'objectif du gouvernement est de diminuer progressivement les importations pour arriver, en 2014, à une production nationale couvrant 70% des besoins, contre seulement 37% actuellement.

Selon l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (Unop), la taille du marché national des médicaments a atteint 2,9 milliards de dollars en 2011, dont 1,85 milliard usd d'importation et 1,05 milliard usd de production locale.

Concernant la production nationale, sur les 1,05 milliard de dollars, 84% revient au secteur privé et 16% au public.

R. N.

COOPÉRATION BILATÉRALE Abdelkader Messahel reçoit l'ambassadeur américain

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a reçu mardi à Alger, l'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie, Henry Ensher, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

" L'entretien a permis de passer en revue l'état de la coopération bilatérale et d'échanger des vues et analyses sur la situation qui prévaut au Mali et dans la région du Sahel dans son ensemble", précise la même source. M. Messahel a développé, à cet effet, à son interlocuteur l'approche algérienne pour le règlement de la crise au Mali ainsi que pour le renforcement de la coopération entre les pays du champ et leurs partenaires de la communauté internationale "afin de hâter le parachèvement du processus constitutionnel et d'aider à la consolidation des institutions nationales maliennes", ajoute le ministère. Le ministre délégué a également fait part à l'ambassadeur américain de l'approche algérienne pour la recherche d'une "solution politique" à la question du Nord du Mali dans le cadre du "respect de l'intégrité territoriale" du pays, conclut le communiqué.

APS

UTILISATION DES TIC ET DE LA VIRTUALISATION DANS LES ENTREPRISES ALGÉRIENNES

La réduction des coûts et l'efficacité en ligne de mire

«L'apport de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises algériennes, notamment la virtualisation, consiste à créer une valeur ajoutée en démocratisant justement cette technique reposant sur quelque chose de concret» a notamment déclaré Djaoued Allal, directeur général de Comparex Algérie, entreprise spécialisée dans le consulting, le software et les services, au cours d'un séminaire organisé, hier à l'hôtel Hilton, intitulé «virtualisation : Etes-vous prêts?».

PAR AMAR AOUIMER

Constituant la première édition d'un cycle de rencontres entièrement dédiées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, cette manifestation comporte deux thématiques, à savoir la virtualisation pour le data center permettant la consolidation et la mutualisation de l'ensemble des ressources de traitement, de stockage et de réseau, considérée comme l'innovation majeure du secteur informatique durant cette décennie, selon les promoteurs de ce séminaire.

Ainsi, Klaus Elsbacher, et Djaoued Allal, sont fermement convaincus que «les travaux de cette première édition contribueront à donner une longueur d'avance aux entreprises algériennes, en les aidant notamment à identifier ce qui est



le mieux pour elles». Pour le DG de Comparex Algérie, «les techniques de la virtualisation sont des principes de base de Cloud computer pour immatérialiser ce qui est «immatérialisable». Quant les clients veulent acheter les technologies de l'information (IT), ils paient à la demande. L'objectif essentiel de ce séminaire c'est d'avoir une vision claire de ce que peut apporter la virtualisation».

Il ajoute en effet, «qu'il y a toutes les multinationales qui sont présentes à cette rencontre. L'idée, c'est d'apporter une plus value et démocratiser la virtualisation, ce qui est concret. Au lieu qu'il y ait plusieurs serveurs, on utilise un seul serveur, d'où la réduction des coûts et les gains financiers pour les entreprises».

Les responsables de Comparex Algérie soulignent que «selon des études de cabinets bien connus, tels que des études de marché IDC et Gartner, la virtualisation est devenue l'une des technologies stratégiques les plus importantes et devrait une importance sans cesse croissante pour les entreprises petites et grandes dans les trois à quatre prochaines années».

Pour les organisateurs de cette rencontre, «aujourd'hui, c'est la direction informatique ou direction des systèmes informatiques (DSI), structure critique dans l'évolution des entreprises, qui est de plus en plus confrontée à de nouveaux défis. Au-delà des contraintes d'espace, de consommation énergétique et de coûts d'exploitation des infrastructures informatiques, la DSI doit également répondre à des impératifs de sécurité et de gestion exacerbés particulièrement dans les déploiements de solutions Clouds privés et publics».

Productivité, flexibilité et richesse d'expérience

Aussi, les dirigeants de Comparex Algérie estiment que «il en est de même pour le poste client, la DSI étant également à la recherche d'un équilibre entre les priorités des utilisateurs, tels que la productivité, la flexibilité et la richesse de l'expérience) d'une part, et ses propres priorités (simplification de la gestion du poste client, sa sécurisation et la réduction

du coût total de possession), d'autre part».

«Les entrepreneurs et les dirigeants d'entreprises pourront, ainsi, trouver des solutions à leurs préoccupations avec le savoir-faire, la ressource locale et la connaissance de l'environnement de l'entreprise algérienne et son appartenance à un groupe mondial au seul bénéfice de la mise à niveau et de l'essor», selon Comparex Algérie. Parmi les intérêts que peut apporter la virtualisation, qui consiste à faire fonctionner un ou plusieurs systèmes d'exploitation et applications sur un ou de nombreux ordinateurs-serveurs, au lieu d'en installer un seul par machine, on peut, notamment citer l'économie sur le matériel par mutualisation, à savoir la consommation électrique, l'entretien physique, la surveillance, le support et la comptabilité matérielle...

A. A.

ACCESSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC

Rencontre formelle en juillet avec le groupe de travail

"Une rencontre formelle aura lieu en juillet prochain, sauf en cas de force majeure", a souligné Benbada lors d'une conférence de presse consacrée à la 45e édition de la Foire internationale d'Alger.

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a annoncé lundi à Alger qu'une réunion formelle se tiendra en juillet prochain à Genève avec le groupe de travail de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) chargé de l'accession de l'Algérie à l'organisation.

Prévue initialement en juin, cette 11e réunion des négociations multilatérales au sein du groupe de travail a été reportée en raison des changements qui devraient intervenir en Algérie après la proclamation des résultats définitifs des élections législatives 2012 par le Conseil constitutionnel.

Elle sera consacrée à "la présentation des transformations législatives et réglementaires opérées en Algérie" depuis 2008, date de la tenue du 10e round et à "l'examen des réponses apportées par l'Algérie aux questions des pays membres de l'organisation, en plus des questions qui concernent le système commercial algérien aussi interne qu'externe", avait indiqué à l'APS une source proche du dossier de l'accession de l'Algérie à l'OMC. Ce projet de rapport déjà présenté lors de la réunion informelle tenue fin mars, a été accueilli, dans l'ensemble, "favorablement" par les pays membres de l'OMC, a-t-on assuré.

Cependant, une autre série de rencontres bilatérales avec des pays membres de l'organisation est prévue en juin en vue de faire avancer les négociations.

Le ministre a précisé que la partie algérienne était en contact permanent avec le président du groupe François Roux.

Selon Benbada "le dossier est complet et tous ses éléments ont été communiqués en décembre dernier, à l'occasion, a-t-il dit, de notre participation à la 8e session ministérielle de l'OMC".

R. E.

CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE

Les pays arabes diversement vulnérables aux effets financiers

« Si la plupart des pays arabes n'étaient pas très vulnérables face aux effets financiers de la crise, les effets sur l'économie réelle et sur les ménages se sont fait sentir avec un ralentissement de la croissance, une baisse des exportations et une hausse des taux d'inflation», a indiqué l'économiste au cours d'une conférence animée à l'Université d'Alger III.

Les effets de la crise économique mondiale sur les pays arabes varient considérablement d'un pays à un autre selon la situation initiale de chaque pays et le degré d'intégration économique avec des régions très affectées, a affirmé lundi à Alger l'économiste égyptien Mohamed Douider.

Cet expert, professeur émérite à l'université d'Alexandrie, a réfuté l'idée que les révoltes populaires dans certains pays arabes et qui ont conduit à la chute de gouvernements soient manipulées par les pays occidentaux pour actionner la machine de guerre et relancer leurs économies. «Ces

révoltes expriment un ras le bol et des souffrances réelles que les populations arabes ont enduré pendant des décennies. Elles ont décidé d'en finir avec le mal qui rongait leurs sociétés», a-t-il dit, selon l'APS. Selon cet expert, la politique de développement suivie par l'Algérie à l'indépendance, axée sur l'industrie industrialisante, inspirée du modèle soviétique «n'a pas été concluante», dans la mesure où elle n'a pas été menée dans le cadre d'un développement global et équilibré. Pour cet économiste, l'Algérie devrait s'atteler désormais à reconstruire le monde rural, non pas dans le sens seulement d'augmenter la production agricole mais de l'industrialiser pour faire de l'agriculture une filière industrielle et améliorer les conditions de vie de sa population. Il a également plaidé pour l'utilisation des réserves de changes de l'Algérie pour développer son agriculture et atteindre la sécurité alimentaire du pays. A l'échelle mondiale, les mesures de réformes prises jusque-là

par les gouvernements pour faire face à la crise en ces temps critiques se limitent à des politiques de soutien aux institutions financières, a-t-il regretté, estimant que cette politique «est loin d'être une réponse appropriée à une crise systémique». Selon M. Dowidar, la meilleure politique à établir pour faire face aux effets de la crise financière mondiale consiste dans la conception d'un système économique et social qui prend en compte la dimension environnementale dans la mesure où, a-t-il dit, «le système capitaliste a généré de grands dangers sur l'environnement». L'économiste égyptien a plaidé, en outre, pour l'analyse de la crise en commençant par une analyse conjoncturelle, puis structurelle et enfin générale en remontant l'histoire du capitalisme. Il a affirmé dans ce sens que «la pensée économique occidentale traverse une crise» et qu'actuellement, les économistes tentent de comprendre la crise et non pas de l'analyser.

R. E.

JIJEL

1.500 logements réceptionnés à fin décembre

Un total de 1.500 logements publics locatifs (LPL) sera réceptionné à Jijel d'ici à la fin décembre 2012, selon le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Cette tranche faisant partie du programme 2010, enregistre un taux d'avancement de 70 à 95% et sera réceptionnée "avant le 31 décembre 2012", a indiqué à l'APS, M. Mourad Zouaïdia.

D'autre part, 350 entreprises ont retiré le cahier de charges en vue de soumissionner pour la réalisation d'un lot de 5.000 logements du même segment, inscrits dans le programme quinquennal 2010-2014 et devant profiter à 28 communes de la wilaya, selon ce responsable qui a noté un "engouement particulier" des entreprises locales de bâtiment pour ce projet d'habitat.

Des tranches de 10 à 150 logements seront confiées à ces entreprises de réalisation, classées dans les catégories 1 à 3, selon ce gestionnaire qui a rappelé, par ailleurs, que le programme relatif à la résorption de l'habitat précaire s'est traduit par le relogement de nombreuses familles dans plusieurs sites de la wilaya.

Les assiettes foncières récupérées devraient servir à la réalisation de logements et d'équipements socio-éducatifs, a ajouté M. Zouaïdia, rappelant que depuis le début de l'année en cours, une opération similaire avait concerné 270 familles qui avaient été relogées dans le quartier de Harrathène, situé à l'entrée est de la ville de Jijel, alors qu'à Chekfa, une centaine d'autres familles, vivant dans des habitations précaires, avaient pris possession de logements neufs au lieu dit Berak.

SOUK-AHRAS

170.000 plants d'oliviers mis en terre

Pas moins de 170.000 plants d'olivier en été mis en terre sur une surface totale de 660 hectares à la faveur de la campagne de plantation saison 2011-2012 dans la wilaya de Souk-Ahras, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA).

Selon le chef du service organisation de la production à la DSA, Rachid Rehamnia, 4.000 hectares ont été à ce jour plantés d'oliviers sur un total de 10.000 hectares représentant l'objectif retenu dans le programme quinquennal 2010-2014 pour la wilaya.

Ce programme met à contribution la Conservation des forêts, la DSA, le Haut commissariat pour le développement de la steppe (HCDS) en plus du programme de partenariat algéro-belge.

La DSA a organisé, de concert avec la direction de la Formation professionnelle, des cycles de formation sur l'itinéraire technique de conduite des vergers oléicoles au profit de 500 agriculteurs, a encore fait savoir le même responsable.

La récolte d'olives pour la campagne de cueillette 2012-2013 devra avoisiner les 40.000 quintaux, poursuivant ainsi sa courbe ascendante ponctuée, la saison écoulée, par la production de 38.000 quintaux.

La trituration de la dernière récolte a donné lieu à l'extraction de 528.000 litres d'huile d'olive soit 103.000 litres de plus que la saison précédente.

Cette évolution a été favorisée par l'ouverture d'une nouvelle huilerie moderne dans la commune de Heddada, ainsi que par une bonne pluviométrie et "l'impact déterminant des actions d'orientation et de vulgarisation agricole", selon la même Direction.

APS

KHENCHELA, ZONE SAHARIENNE DU SUD DE LA WILAYA

300 millions DA pour son développement

Un montant de 300 millions de dinars a été retenu pour le développement de la bande saharienne du sud de la wilaya de Khenchela, a indiqué le wali, M. Djelloul Boukarabila, lors de la cérémonie de lancement de la campagne moissons-battages dans cette partie de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le même responsable a précisé que ce montant financera un programme "intégré" de développement et de désenclavement de cette région de 110.000 hectares à travers, notamment, la création de "11 périmètres agricoles de 49.000 hectares ouverts aux investisseurs, dont les jeunes chômeurs porteurs de projets agricoles".

Un responsable de la Direction des services agricoles (DSA) a souligné, au cours d'un exposé présenté dans l'enceinte de la ferme agricole où la campagne moissons-battages a été officiellement lancée, que la mise en valeur des 49.000 hectares en question sera assurée par l'Entreprise nationale de génie rural.

Il est prévu dans le même cadre la réalisation d'un centre de distribution d'électricité haute tension, la construction de 1.500 km de lignes électriques, le fonçage de 300 forages profonds pour l'irrigation et l'équipement de puits en groupes électro-



gènes. Il est également question de la construction d'infrastructures scolaires, sanitaires et postales ainsi que de logements ruraux, en plus de routes et de pistes agricoles, pour favoriser la fixation des habitants. La DSA table au terme de l'actuelle saison agricole sur la récolte de 400.000 quintaux de céréales sur les 15.000 hectares emblavés dans cette région où un second point de collecte d'une

capacité de 80.000 quintaux a été ouvert à El-Meita par la Coopérative des céréales et légumine secs (CCLS).

La Direction des services agricoles a également souligné que 2.500 hectares de céréales de cette zone avaient été "sinistrés" suite aux gel et neige de février dernier qui avaient également affecté 200 hectares de cultures maraîchères sous serre.

B. M.

BENI SAF, PISCICULTURE CONTINENTALE

Formation pour 29 jeunes à Sidi Bel-Abbès



Vingt neuf jeunes de la wilaya de Sidi Bel-Abbès ont suivi une formation en pisciculture continentale à l'Ecole de formation des techniques de pêche et d'aquaculture (EFPTA) de Beni Saf, a indiqué sa directrice.

Il s'agit d'une "formation à la carte" passée entre l'EFTPA et la direction de la

Chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, en vue d'initier les stagiaires aux techniques de pêche continentale, ainsi qu'aux modes de gestion des produits aquacoles, a indiqué Meniri Souad. Les adhérents à la Chambre de pêche ont bénéficié de trois phases d'initiation, l'une théorique à Sidi Bel-

Abbès (13 au 19 mai), pratique (20 mai) au lac de Sidi M'hamed Benali, où ils ont pêché du gardon, et la dernière à l'EFTPA de Beni Saf (21 au 24 mai).

Cette dernière phase était consacrée à des travaux pratiques en laboratoire, ainsi qu'à des sorties au niveau des fermes aquacoles de la wilaya.

La formation est sanctionnée, selon Mme Meniri, par des attestations de succès qui ouvriront aux stagiaires de larges horizons dans le domaine de l'emploi.

Les jeunes pourront créer leurs propres micro-entreprises dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ, alors que ceux relevant du secteur agricole sauront comment gérer leurs bassins d'irrigation ensemencés et les ressources aquacoles engrangées.

Il s'agit concrètement de la gestion d'une mini-entreprise de pisciculture intégrée à l'agriculture, notamment concernant le pré-grossissement et le grossissement des poissons, le traitement des maladies touchant ces derniers et leur commercialisation.

Une première expérience dans ce domaine a permis, à cette école, de former à la carte, en juin dernier, une trentaine de jeunes de la wilaya de Béchar, a rappelé la même responsable.

APS

TIZI-OUZOU, DÉTÉRIORATION DES CONDITIONS DE VIE À «L'HABITAT»

Grogne à la cité universitaire

Des étudiants de la cité connue sous le nom de «l'Habitat» de l'université Mouloud-Mammeri sont en colère suite à ce qu'ils qualifient de dégradation des conditions de vie dans l'enceinte de ladite cité.

PAR LOUNES BOUGACI

Les étudiants sont ainsi sortis de leurs réserves. « Aujourd'hui, il n'est un secret pour personne que la situation chaotique au sein de notre résidence est constamment en régression », déplorent les concernés dans une déclaration transmise à la presse portant la signature du Comité des étudiants de cette cité. Et d'ajouter : « La grogne, qui est exprimée par tous les étudiants, traduit un malaise profond qui reflète l'image d'une très mauvaise prise en charge et d'une gestion complètement défailante à tous les niveaux, devant les revendications des étudiants pour l'amélioration des conditions de vie au niveau de notre cité universitaire ; la réponse privilégiée de la tutelle reste la fuite en avant, seul réflexe dans les mœurs d'une administration pourrie qui ne peut s'en passer de la bureaucratie et de la corruption ».

Les étudiants, gagnés par la colère, estiment aussi que les anomalies soulevées sont nombreuses. Pour eux, l'une des preuves irréfutables est la signature des services faits des travaux de rénovation des sanitaires alors que la qualité du travail réalisé mérite incontestablement la mention médiocre. « Les détails sont beaucoup plus ahurissants et la misère à laquelle font face les résidents est autant insupportable », est-il encore souligné. Les étu-



dants déplorent ainsi le fait que la cité est complètement délabrée et invivable, n'offrant même pas le service minimum. Les concernés parlent aussi d'un service de restauration « indigne, d'absence totale de moyens tels que la salle de lecture, ambulance, assistance médicale, une salle machine réduite à cinq postes de micro-ordinateurs, bus en sale état et absence d'abris bus ». Il est également dénoncé l'insécurité faite de vols à l'intérieur de la résidence universitaire non élucidés à ce jour, le non raccordement de la cité au gaz de ville ainsi que l'absence de bloc socio-culturel.

Deux autres points sont soulevés par les étudiants, à savoir : l'hygiène qui laisse à désirer avec notamment une décharge à ciel ouvert ainsi que le manque de sommiers. Des étudiants dorment à même le sol. « Nous n'omettrons pas

d'évoquer le problème de l'internet. Ce projet entouré de mystère, relève-t-il de la technologie ? », est-il encore indiqué. Les résidents s'interrogent sur le non fonctionnement de cet outil « tout en sachant qu'il y a un budget conséquent destiné à cet effet ». Les causes évoquées par les responsables sont irrecevables, estiment les étudiants.

Tout en insistant sur la nécessité du règlement de ces problèmes et sur la prise de mesures nécessaires à l'encontre de ceux qui n'ont pas su assumer leurs responsabilités, « nous tenons à rappeler qu'en tant qu'étudiants de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, nous n'acceptons pas cet état de faits », conclut le comité des étudiants en exigeant un plan d'urgence socio-pédagogique pour la cité universitaire.

L. B.

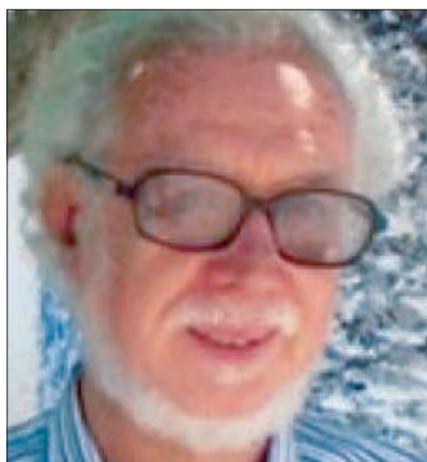
CHU FERNANE- HANAFI DE OUED AÏSSI

Une journée de psychiatrie dédiée à Bachir Ridouh

La douzième Journée internationale de psychiatrie qui se tiendra le samedi 2 juin à l'EHS Fernane-Hanafi de Oued Aïssi sera dédiée au regretté Bachir Ridouh, qui était Professeur en psychiatrie. De nombreux spécialistes en psychiatrie, algériens et étrangers, seront donc à Tizi-Ouzou pour développer les différentes facettes du thème générique de la journée scientifique, à savoir : « Les abords cliniques et thérapeutiques de la douleur, du somatique au psychiatrique ». La journée sera inaugurée par les allocutions d'ouverture du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Le ministre sera suivi du wali de Tizi-Ouzou, Abdelkader Bouazghi, auquel succédera le professeur Abbès Ziri, directeur général du CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou. Puis, se succéderont à la tribune les Pr Ladjali et le Pr Laidli des INSP d'Alger et du CHU de Bab El-Oued. Avant le coup d'envoi des conférences débats, un hommage sera rendu au professeur Bachir Ridouh.

La première séance, qui sera présidée par les Pr M. Tedjiza, Ladjali, Laidli et Ferrey, sera l'occasion de débattre des thèmes de la psychopathologie de la



douleur, de la pharmacologie de la douleur, le corps et l'esprit, « de la douleur et dépression, réflexion sur la clinique et la place des douleurs dans les syndromes dépressifs », au-delà de la douleur, psychotrope et douleur, et les douleurs psychogènes. Ces thèmes seront décortiqués par des psychiatres algériens et étrangers à l'instar de A. Messaoudi, K. Saidene, H. Oukali, A. Ziri, Patrick Martin, F. Ferrey, Z. A. Sayeh, Y. Agha, etc. D'autres spécialistes auront à intervenir sur divers

aspects de la question comme la prise en charge de la douleur ; l'expérience tunisienne, aspect psychiatrique de la douleur à propos de trois cas, la réhabilitation du malade mental chronique : une évaluation d'une pratique, les céphalalgies psychogènes : entre conversion et somatisation, l'évaluation de la douleur chez un patient dément, la douleur somatique : Une histoire complexe, la douleur chez les patients schizophrènes, dépression entre soma et psyché, de l'anosognosie à l'automutilation : à propos d'un cas, la douleur entre hier et aujourd'hui, centre anti douleur, prise en charge et résultats thérapeutiques, l'enfant et la douleur, la prise en charge de la neuropathie diabétique, douleur et conversions hystériques, douleur de l'enfant et intérêt des antidépresseurs dans les douleurs chroniques.

Par ailleurs, une multitude d'autres thèmes seront aussi programmés dans le cadre des travaux d'ateliers.

Notons qu'après cette journée internationale de la psychiatrie, le CHU de Tizi-Ouzou organisera un séminaire sur le suicide.

L. B.

MAISON DE LA CULTURE

Portes ouvertes sur l'Ecomode

La maison de la culture Mouloud-Mammeri de la ville de Tizi-Ouzou abrite, depuis hier mardi, des journées d'information et d'orientation sur l'école de formation Ecomode. A cet effet, des conférences sont programmées comme celle inhérente à « La sensibilisation sur les risques de la consommation en restauration collective » ainsi que celle ayant pour thème : « La nécessité d'une politique HSE pour la performance de l'entreprise », qui sera animée par des consultants et spécialistes en HSE. Cette conférence aura lieu aujourd'hui, mercredi, à 9 h.

Le programme de ces journées d'information comporte plusieurs autres activités comme des expositions, des communications, information et orientation, projection vidéo, animation...

Des séances de ventes dédiées sont au menu avec notamment l'auteur Mustapha Larbi, consultant et formateur à Ecomode. Celui-ci dédicacera son livre : Les gestes qui sauvent (guide pratique des risques industriels et domestiques et son deuxième ouvrage intitulé : Techniques de management de la sécurité industrielle.

Enfin, une autre communication sera donnée le dernier jour sur le thème de l'impact du dessin dans l'exploration du subconscient infantile.

La cérémonie de clôture sera marquée par la remise de prix aux lauréats du deuxième concours de dessins.

ILS AGRESSAIENT DES CITOYENS SUR L'AUTOROUTE ALGER-TIZI OUZOU

Deux individus identifiés

Les services de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont réussi à identifier deux individus spécialisés dans les agressions sur l'axe routier Tizi-Ouzou-Alger.

Le communiqué de la police de Tizi-Ouzou indique que, suite à des plaintes déposées par des citoyens, victimes de vols sous la menace d'armes blanches, les forces de police de la 4^e sûreté urbaine ont entrepris des investigations et multiplié les contrôles, ce qui a permis de mettre hors d'état de nuire un groupe de malfaiteurs composé de deux individus, identifiés comme étant les nommés A. I., âgé de 21 ans, demeurant à Alger et son acolyte, en fuite, B. Dj., âgé de 20 ans ; demeurant également à Alger. « Les mis en cause qui circulaient à bord d'un véhicule, écumaient l'axe routier reliant Alger à Tizi Ouzou en passant par les villes de la wilaya de Boumerdes et déléstaient leurs victimes de leur argent, téléphones portables et objets de valeur », souligne la chargée de la communication de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou.

Cette dernière précise qu'une procédure judiciaire a été instruite à leur encontre pour association de malfaiteurs, vol avec violence sous menace d'armes blanches avec usage d'un véhicule et port d'armes blanches prohibées sans motifs légal.

Présenté au parquet de Tizi-Ouzou, le nommé A. I. a été placé en détention provisoire. Quant à son acolyte, il est activement recherché.

L. B.

PRÉSIDENTIELLE EN EGYPTÉ

Duel confirmé entre un islamiste et un ex-cacique de l'ère Moubarak

Le second tour de la présidentielle égyptienne les 16 et 17 juin opposera le candidat des Frères musulmans, Mohammed Morsi, au dernier Premier ministre de Hosni Moubarak, Ahmad Chafiq, a confirmé lundi la commission électorale.

Ce duel s'annonce tendu en raison des projets diamétralement opposés des deux hommes, un islamiste conser-

vateur et un symbole de l'ancien régime.

Lundi soir, les locaux du QG d'Ahmad Chafiq ont été attaqués au Caire par des inconnus, et un millier de manifestants se sont rassemblés sur la place Tahrir, dans le centre de la capitale, pour protester contre la présence de M. Chafiq au second tour de la présidentielle.

"Aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue. Par conséquent (...), il y aura un second tour entre (MM.) Morsi et Chafiq (...), qui ont recueilli le plus grand nombre de voix" au premier tour des 23 et 24 mai, a annoncé Farouq Soltane, le président de la commission.

Il a ainsi confirmé les résultats préliminaires annoncés par la confrérie islamiste et dans la presse ces derniers jours. M. Morsi a obtenu 24,7% des voix et M. Chafiq 23,6%.

Le nationaliste arabe Hamdeen Sabbahi est arrivé en troisième position, avec 20,7% des suffrages. Viennent ensuite l'islamiste modéré Abdel Moneim Aboul Foutouh et l'ex-ministre des Affaires étrangères et ancien chef de la Ligue arabe Amr Moussa.

M. Soltane a indiqué que toutes les plaintes pour irrégularités durant le scrutin avaient été rejetées, en ajoutant que celles qui avaient été relevées n'avaient "pas d'impact sur le résultat général".

M. Morsi a bénéficié du soutien du puissant réseau militant de la confrérie, qui vaut aux Frères musulmans de détenir déjà près de la moitié des sièges de députés dans le plus peuplé des pays arabes.

Le plus important parti fondamentaliste salafiste al-Nour, lui, a officiellement apporté son soutien lundi, après avoir soutenu M. Aboul Foutouh au premier.

M. Chafiq est accusé par ses adversaires d'être l'homme des militaires qui dirigent le pays depuis la chute de M. Moubarak. Il a fait campagne sur le thème du retour à la stabilité, cher à de nombreux Egyptiens après 15 mois d'une transition tumultueuse et émaillée de violences meurtrières. Les deux finalistes ont très



vite tenté de rassembler les soutiens, en appelant leurs rivaux malheureux à se rallier à eux et en multipliant ces derniers jours les promesses de préserver les acquis de la "révolution".

Ils ont aussi assuré qu'ils gouverneraient au nom de tous les Egyptiens, dans l'espoir d'élargir leur base électorale, notamment auprès des jeunes.

Ce duel a provoqué le désarroi des militants pro-démocratie laïques, réduits à envisager de voter islamiste pour éviter un retour du régime honni contre lequel ils s'étaient mobilisés.

MM. Moussa et Aboul Foutouh ont refusé lundi de donner de consignes de vote. M. Aboul Foutouh a néanmoins catégoriquement rejeté l'hypothèse de voter pour M. Chafiq, brocardé comme un "fouloul" ("revenant" de l'ancien régime).

La justice égyptienne doit, par ailleurs, se prononcer le 11 juin sur une loi interdisant aux piliers de l'ère Moubarak de se présenter aux élections, a rapporté le jour-

nal *al-Akhabr*, ce qui pourrait avoir des conséquences pour M. Chafiq.

Le Conseil suprême des forces armées (CSFA) du maréchal Hussein Tantaoui a promis de rendre le pouvoir aux civils avant la fin juin, une fois le nouveau président élu.

Les pouvoirs du prochain président, qui sera élu pour quatre ans, sont, toutefois, encore très imprécis. Le pays ne dispose pas encore d'une nouvelle Constitution pour remplacer celle en vigueur sous M. Moubarak, suspendue après sa démission.

Le second tour de la présidentielle égyptienne les 16 et 17 juin opposera le candidat des Frères musulmans, Mohammed Morsi, au dernier Premier ministre de Hosni Moubarak, Ahmad Chafiq. Amr Moussa, candidat battu au premier tour, a déclaré que l'Egypte avait traversé "une expérience unique de son histoire". Il n'a pas donné de consignes de vote.

R. I. / Reuters

YÉMEN

Dix-sept membres d'Al-Qaïda tués

Dix-sept membres présumés d'Al-Qaïda, dont un chef local, ont été tués lundi dans des raids aériens de l'armée yéménite et de drones américains et des combats, a-t-on appris auprès d'un responsable des services de sécurité et de sources tribales. Cinq membres présumés du réseau extrémiste ont été tués par un drone américain, a rapporté une source tribale. "Un drone américain a visé un convoi transportant Qaed al-Dahab, un chef d'Al-Qaïda dans la province de Bayda (Centre)", a déclaré cette source sous couvert de l'anonymat, ajoutant que "M. Dahab a survécu mais cinq de ses gardes ont été tués". Par ailleurs, sept membres présumés d'Al-Qaïda, dont un chef local, Saleh Abdel Khaleq, ont péri dans un raid aérien de l'armée yéménite dans une "zone côtière déserte" à quelque 60 kilomètres à l'ouest de Moukalla, a indiqué un responsable des services de sécurité.

R. I.

AGRESSION DE LA FLOTTILLE DE LA LIBERTÉ

4 militaires israéliens devant la justice turque

Un tribunal turc a accepté lundi de juger quatre militaires de haut rang de l'armée d'occupation israélienne accusés d'implication dans la mort de neuf Turcs tués en 2010 par des commandos israéliens pendant l'assaut de la flottille d'aide humanitaire pour Ghaza, a rapporté l'agence de presse turque Anatolie. La cour a jugé recevable un acte d'accusation présenté la semaine dernière par un procureur qui réclame la prison à vie pour l'ex-chef d'état-major de l'armée israélienne, Gabi Ashkenazi, les ex-chefs de la marine et de l'aviation, Eliezer Alfred Marom et Avishai Levi, et l'ex-chef des services secrets Amos Yadlin, selon Anatolie. L'acte d'accusation s'appuie sur les témoignages de près de 600 personnes, dont 490 passagers de la flottille, qui comptait six bateaux, et des proches des victimes

APS

PALESTINE

Fatah et Hamas discutent d'un gouvernement d'union

Le Fatah, parti du président de l'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas, et les islamistes du Hamas ont entamé des discussions en vue de former un gouvernement d'unité pour superviser de futures élections.

Ismail Haniyeh, chef de l'administration du Hamas dans la bande de Gaza contrôlée depuis 2007 par le mouvement islamiste, a rencontré Hanna Nassir, président de la Commission électorale centrale palestinienne (CEC) nommé par Abbas. Ils se chargeront de définir la composition d'un gouvernement de "techniciens" chargé de superviser de futures élections, a indiqué un participant aux discussions.

"Le président Abbas et le chef du Hamas Khaled Méchaal se rencontreront la semaine prochaine pour finaliser la formation du gouvernement et je l'espère l'annoncer, si tout va bien", a ajouté ce

responsable souhaitant rester anonyme.

Lors d'une conférence de presse commune avec Nassir, Mohamed Aouad, adjoint d'Ismail Haniyeh, a déclaré que la CEC pouvait d'ores et déjà enregistrer les électeurs à Gaza. Abbas avait exigé que la commission électorale soit autorisée à travailler dans l'enclave comme préalable à l'ouverture de consultations sur la formation d'un cabinet unitaire. Selon Nassir, le processus d'inscription des électeurs prendra six semaines à l'issue desquelles Mahmoud Abbas fixera une date pour des élections présidentielle et législatives. Mahmoud Abbas dirigera le nouveau gouvernement afin d'essayer d'élargir sa reconnaissance internationale et d'obtenir des fonds. Il promet d'honorer les accords internationaux, y compris ceux avec Israël que le Hamas rejette. "J'espère qu'il n'y aura pas d'obstacles, afin que nous puis-

sions entamer le processus pour mettre fin à la division", a commenté Hassan Nassir. Si le Fatah appuie l'objectif d'une solution à deux Etats pour mettre fin au conflit israélo-palestinien, le Hamas refuse de reconnaître le droit à l'existence d'Israël. Ses dirigeants se disent prêts à accepter un Etat palestinien en échange d'une trêve de longue durée avec l'Etat juif, une offre que ce dernier refuse.

Le Fatah et le Hamas ont signé en fanfare l'an dernier au Caire un accord de réconciliation mais ce dernier est resté lettre morte. On ignore encore si le nouvel effort de rapprochement entre les deux formations palestiniennes, initié par l'Egypte, aboutira. Le Caire laisse entendre que le nouveau gouvernement n'aura qu'un mandat de politique intérieure et aucun rôle dans d'éventuelles négociations de paix avec Israël.

INCENDIE AU QATAR

19 morts, dont 13 enfants, dans un centre commercial à Doha

Dix-neuf personnes ont péri lors d'un incendie qui a ravagé lundi le plus grand centre commercial de Doha, la capitale du Qatar majoritairement peuplée d'expatriés, dont treize enfants encerclés par les flammes dans une crèche, selon les autorités du Qatar.

L'incendie a fait "19 morts, dont 13 enfants -sept filles et six garçons-, 4 puéricultrices et 2 membres de la Défense civile", a indiqué le ministère de l'Intérieur sur Twitter, citant le ministère de la Santé.

Parmi les enfants, 4 étaient de nationalité espagnole, a indiqué une porte-parole du ministère espagnol des Affaires étrangères à Madrid, ajoutant que les responsables de l'ambassade tentaient d'obtenir plus de détails.

Un enfant français âgé de 3 ans figure parmi les personnes tuées, a annoncé la ministre chargée des Français de l'étranger, Yamina Benguigui.

"C'est avec une immense tristesse que je confirme qu'un enfant français âgé de 3 ans figure au nombre des victimes de ce drame", a-t-elle déclaré dans un communiqué. Le Premier ministre néo-zélandais a indiqué mardi que des triplés néo-zélandais, âgés d'environ 3 ans, figuraient également



parmi les victimes. Ils fréquentaient eux aussi la crèche où le sinistre s'est déclaré, dans le centre commercial Villaggio Mall.

"Le premier rapport d'incendie au Villaggio a été reçu par le centre des opérations à 11h02 (8h02 GMT)", a indiqué le ministre d'Etat pour l'Intérieur, Abdallah ben Nasser Al Thani, selon l'agence officielle QNA. Il a souligné que la police et la défense civile étaient arrivées sur les lieux en quelques minutes. Rapidement, ils ont localisé "20 enfants dans une crèche du complexe et tous les efforts se sont concentrés sur leur évacuation", a-t-il

poursuivi, précisant que les pompiers avaient dû pénétrer par le toit pour évacuer les enfants encerclés par les flammes, les escaliers menant à la crèche située au premier étage du centre commercial s'étant effondrés. Le ministre de la Santé, Khaled al-Qahtani, a annoncé que 17 personnes avaient été blessées dans l'incendie, en

majorité des pompiers. Des témoins ont raconté que des colonnes de fumée noire s'élevaient du centre commercial, alors que les ambulances se succédaient.

Tarek Bazley, un journaliste néo-zélandais qui vit au Qatar et qui était dans le centre commercial lors de l'incendie, a évoqué l'impréparation du personnel devant une telle situation d'urgence. "Il y avait un manque total de planification, de coordination concernant l'évacuation des personnes présentes", a raconté le journaliste à Radio New Zealand.

"J'ai d'abord entendu une vague alarme à incendie, qui faisait plutôt penser à une sonnette de porte pour être honnête", a-t-il dit. "Après un quart d'heure, j'ai demandé au personnel de l'aire de jeux, où je me trouvais avec mes enfants, si nous devions nous inquiéter de quelque chose. Il a répondu «non, attendez, en général c'est une fausse alarme»", a ajouté Tarek Bazley.

"Dix minutes plus tard, quelqu'un d'autre, un visiteur, a traversé l'aire de jeux en criant «tout le monde dehors, il faut sortir, la moitié du centre commercial est en feu»". Le ministre de l'Intérieur a affirmé que la justice qatarie allait mener une enquête sur l'origine du sinistre.

Le prince héritier, cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, a ordonné la formation d'une commission spéciale pour enquêter sur l'incendie meurtrier, a rapporté la chaîne satellitaire Al Jazeera basée au Qatar. D'une surface de 125.000 m², le Villaggio Mall, ouvert en 2006, compte des boutiques, des restaurants et des cinémas, et est traversé de canaux sur lesquels il est possible de faire des promenades en gondole. Grâce à ses importantes réserves en pétrole et en gaz naturel, et avec une population de moins de deux millions d'habitants, en majorité des étrangers, le Qatar est l'un des pays les plus riches du monde. Il se place deuxième derrière le Liechtenstein en termes de revenu par habitant.

SYRIE, LE SG DE L'ONU EN VISITE À DAMAS

Kofi Annan, «horrorifié» par le massacre de Houla

Le médiateur international, Kofi Annan, arrivé lundi en Syrie, s'est dit "horrorifié" par le massacre de Houla (Centre) qui a mis encore un peu plus en péril son plan de paix et conduit le Conseil de sécurité à condamner Damas.

"Je suis personnellement choqué et horrifié par les événements tragiques d'il y a deux jours", a déclaré M. Annan à son arrivée à Damas, en référence au massacre perpétré dans cette ville où 108 personnes, dont une cinquantaine d'enfants, ont péri vendredi, selon l'Onu.

"C'était un acte répugnant, aux conséquences profondes", a-t-il ajouté.

Selon son porte-parole, M. Annan doit rencontrer le président Bachar al-Assad, le général Robert Mood, chef des observateurs en Syrie, ainsi que des représentants de l'opposition et de la société civile.

Le ministre des Affaires étrangères, Walid Mouallem, a reçu Kofi Annan et le général Mood en fin d'après-midi, a constaté un photographe de l'AFP.

Selon l'agence officielle Sana, le ministre syrien a expliqué à M. Annan "la vérité sur ce qui se passe en Syrie et les attaques contre l'ordre qui visent à semer le chaos" en dépit "des réformes que la Syrie adopte dans tous les domaines".

Cette visite en Syrie, la deuxième de M. Annan depuis sa désignation comme émissaire il y a trois mois, intervient alors que le cessez-le-feu instauré le 12 avril

dans le cadre de son plan est plus que jamais ignoré.

Dimanche, 87 personnes ont été tuées, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), l'un des bilans les plus lourds depuis la trêve.

Lundi, 36 personnes ont encore péri, dont 15 soldats et 2 rebelles dans de violents combats près de Damas. En soirée, l'OSDH a fait état de tirs et d'explosions entendus dans le village de Taldo, proche de Houla rapporte une agence française de presse.

Des manifestations massives se sont déroulées pour le troisième jour consécutif pour dénoncer le massacre de Houla.

A Habite, dans la province d'Idleb (Nord-Ouest), une banderole proclamait : "L'Onu nous tue", témoignant de la colère grandissante des militants contre la communauté internationale accusée d'inaction.

Le Conseil de sécurité de l'Onu a condamné les autorités pour l'attaque à Houla, dénonçant dans une déclaration adoptée à l'unanimité "des bombardements par les chars et l'artillerie gouvernementale contre un quartier résidentiel".

Le Conseil a exigé que Damas cesse immédiatement d'utiliser des armes lourdes et qu'il retire ses forces des villes, conformément au plan Annan.

Les 15 pays membres ont réaffirmé leur soutien aux efforts de l'émissaire et l'ont chargé de transmettre "dans les termes les

plus clairs" leurs exigences au gouvernement syrien.

La Russie, alliée de Damas, s'est jointe à ses 14 partenaires, avant d'estimer que les "deux parties", régime et rebelles, étaient impliquées dans le massacre, arguant de la présence de blessures à bout portant en plus des tirs d'artillerie.

Moscou, sous une pression croissante pour lâcher Damas, a pris ses distances, tout en accusant certains pays d'alimenter les violences en visant avant tout un changement de régime à Damas.

Le président français, François Hollande et le Premier ministre britannique David Cameron ont convenu d'"accroître la pression" sur M. Assad et confirmé la prochaine tenue à Paris de la troisième conférence des "Amis du peuple syrien".

Téhéran et Pékin, qui soutiennent Damas, ont condamné ce carnage, tout en estimant qu'il fallait identifier les responsables, tentant ainsi d'exonérer les autorités.

L'Arabie saoudite a "vivement dénoncé" le massacre, soulignant "l'importance pour la communauté internationale d'assumer ses responsabilités et d'arrêter l'effusion de sang".

Après le massacre de Houla, le plan Annan en six points, prévoyant, outre une trêve, un dialogue politique, est sur la sellette.

MALI, AGRESSION DU PRÉSIDENT INTÉRIMAIRE

Des personnes déférées devant la justice

Une cinquantaine de personnes ont été arrêtées après l'agression dont a fait l'objet le président intérimaire malien, Dioncounda Traoré, a-t-on indiqué de source officielle. Selon un communiqué du gouvernement malien rendu public lundi, certaines personnes interpellées ont été déférées devant la justice et les enquêtes se poursuivent pour faire toute la lumière sur les circonstances de l'attaque contre le président intérimaire.

L'identité des personnes arrêtées n'a pas été divulguée, mais selon certaines sources citées par des médias, les prévenus seraient "membres" de la Coordination des organisations (Copam) qui avait initié la marche à Bamako la semaine dernière lors de laquelle le président intérimaire avait été agressé par des manifestants hostiles à son maintien au pouvoir.

APS

PROFESSEUR RACHID BELHADJ* AU MIDI LIBRE :

«L'utilisation des enfants pour mendier est un délit puni par la loi»



Dans cet entretien, le professeur Belhadj nous présente le constat médico-légal des enfants victimes de toutes formes de violence. Le taux de victimes le plus élevé est dû, malheureusement, aux accidents de la route qui est une forme également de violence envers les enfants, particulièrement en période de vacances. La cause est due, selon le spécialiste, à l'absence de structures de divertissement.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
OURIDA AIT ALI

En effet, ils n'ont que la rue pour s'amuser et ils sont alors la cible de tous les dangers, accidents de la route, violence verbale ou physique qui tourne souvent au drame irréversible. Le professeur Belhadj soulèvera également le problème de l'utilisation des enfants à des fins de mendicité qui prend des proportions alarmantes dans notre pays.

Midi Libre : *Quelle est le premier danger qui guette l'enfant dans notre société ?*

Pr R. Belhadj : Si on veut tirer la sonnette d'alarme on doit parler en premier de ces enfants qui sont victimes des accidents de la route. Les chiffres sont effrayants et ça touche surtout les plus petits, c'est-à-dire ceux qui scolarisés dans le primaire, qui sont souvent livrés à eux-mêmes pendant les périodes de vacances.

Pourquoi principalement pendant les vacances scolaires ?

Tout simplement, parce que l'Etat n'a pas fourni assez d'effort pour la prise en charge de ces enfants durant leurs vacances, comme par exemple créer des centres culturels, de loisirs, des vacances organisés... De ce fait, ces enfants n'ont que la rue pour se distraire avec tous les dangers qu'on peut imaginer. Il faut, par conséquent, penser à trouver des solutions à ce problème. D'autre part, cela relève du rôle des collectivités locales qui doivent construire des aires de jeux au sein même des cités pour protéger les enfants des risques de la chaussée car ces derniers ont tendance à s'amuser sur les trottoirs, s'exposant ainsi à d'éventuels accidents. On reçoit de telles victimes dans notre consultation pour les traiter d'une simple contusion, une fracture voire des lésions plus graves qui peuvent aller jusqu'au décès, malheureusement,

et cela représente un véritable fléau dans notre pays. Selon les résultats de nos recherches et statistiques, les enfants victimes de la route sont plus nombreux dans les villes et ceux victimes de violence sexuelle dans les villages.

Et pendant la période scolaire, les enfants sont-ils plus ou moins protégés de toute violence ?

Malheureusement non, puisqu'on enregistre de plus en plus de cas de violence en milieu scolaire. Cette violence est multiforme et en augmentation. Elle peut provenir des enfants entre eux : le plus fort abuse du plus faible physiquement, et par le racket et la menace, mais cette violence peut émaner également du personnel pédagogique (enseignant, surveillant ou plus grave encore le directeur).

A cela, plus catastrophique encore, s'ajoute la violence sexuelle. Toute cette violence perturbe la scolarité des enfants.

Comment peut-on protéger les enfants à l'école ?

Les protéger est le rôle de l'enseignant, le directeur de l'établissement, de l'association des parents d'élèves, des parents à veiller afin qu'il n'y ait pas de violence physique ou harcèlement moral à l'égard de ces enfants. Parfois en médecine légale, nous recevons des enfants qui se sont battus en usant d'instruments tranchants.

Comment peut-on faire de la prévention face à tous ces phénomènes ?

Il n'y a que l'éducation qui peut venir à bout de ce phénomène ou du moins diminuer ces actes qui deviennent un véritable fléau en Algérie. Tout le monde doit participer à cela : la famille, les voisins, les enseignants, les médias, le ministère de l'Education nationale car même si on ne peut pas éradiquer ce fléau qui a toujours existé dans le monde entier on peut au moins le diminuer.



Que dit la médecine légale sur l'utilisation des enfants, notamment des bébés, à des fins de mendicité ?

C'est presque un commerce organisé en effet, c'est ce qu'on appelle la mendicité publique. Parfois on utilise des nourrissons d'un mois sous un soleil de plomb ou en période de froid. Ces enfants évoluent dans des conditions d'hygiène déplorables, exposés à toutes sortes de maladies et risques d'accidents. Cela se passe au su et à l'insu de tous. La loi est pourtant claire sur ce point ; il y a des articles de lois qui punissent l'utilisation de ces innocents.

D'où viennent ces femmes et ces hommes qui demandent l'aumône

accompagnés de gamins ?

Nous avons constaté qu'il s'agit de tout un réseau qui vient des périphéries d'Alger et qui utilise ces enfants. Parfois, on trouve même des familles qui, pour des raisons sociales et économiques, vont jusqu'à louer leurs enfants et les utiliser pour la mendicité.

Vous dites que c'est une infraction qui est punie par la loi, pourtant ces mendiants on les rencontre quotidiennement et partout...

Parfois les services de sécurité interviennent et les arrêtent mais il faut montrer du doigt aussi celui qui leur donne de l'argent car ils les encouragent dans cette activité morbide. Nous avons toujours incité les citoyens à ne pas donner de l'argent. Si on

doivent intervenir. La solution n'est pas de les mettre en prison ; on ne les arrache pas d'un cercle pour les mettre dans un autre. Il faut sensibiliser les gens, améliorer les conditions de vie, offrir des formations, du travail et je vais vous surprendre sur ce dernier point, d'un point de vue économique on dit qu'il y a une pénurie atroce de main-d'œuvre peu qualifiée dans le bâtiment, dans l'agriculture... Mais nous n'avons pas encore réussi à faire une synergie entre le système éducatif, économique et professionnel. Alors pourquoi ne pas encourager ces enfants à faire ces métiers. L'Algérie n'a pas besoin uniquement d'ingénieurs, d'architectes... Elle a aussi besoin d'une main-d'œuvre spécialisée. Si on donnait du travail à ces enfants ils se sentiraient utiles à condition bien sûr de bien les payer et j'insiste sur ça ; il faut leur donner un bon salaire qui les motivera et ne les fera pas fuir par n'importe quel moyen le pays. C'est ainsi qu'on va encourager nos jeunes et les soustraire à ces fléaux.

A quel âge ces enfants sont les plus vulnérables où ils versent dans l'illégalité ?

C'est une courbe ascendante. L'enfant passe son temps dehors, il a de mauvaises fréquentations et forcément il commence par toucher au tabac, puis à la drogue, au vol et la courbe monte. Il devient agressif jusqu'à commettre l'irréparable parfois... Très jeune il se retrouve avec un casier judiciaire bien chargé.

Et croyez-moi, lorsqu'on les reçoit dans nos services de médecine légale, on leur parle ils sont très intelligents et cela fait beaucoup de mal de les voir perdus, sans repères. En tant que médecin légiste, on n'est un peu le temple des problèmes médico-légaux des violences. Lorsqu'on voit un jeune de 20 ans commettre une violence ou en être victime, c'est un crève-cœur ; on aurait tellement souhaité le voir sur un banc de l'université. Il y a de cela une semaine juste à côté de notre hôpital, les autorités ont interdit à un jeune d'exposer sur le trottoir sa marchandise, il s'est alors automutilé sur la voie publique, ceci est pour vous dire que ces jeunes n'ont plus de repères.

Qu'en est-il de la maltraitance des parents envers leurs enfants ?

Il y a une caractéristique qui est propre à notre société, lorsque les parents sont en instance de divorce ou divorcés, souvent ils utilisent l'enfant dans cette procédure pour se venger. Une maman par exemple peut aller très loin jusqu'à accuser le mari d'attouchements sur l'enfant et demande à ce dernier de le dire au juge... Or il n'y a pas plus grave que cela, car l'enfant est une victime, cela peut marquer à vie son équilibre psychologique.

Et l'inceste ?

Ça existe et malheureusement ça reste un chiffre noir. Beaucoup de choses ne sont pas dites, elles restent cachées pour ne pas faire de scandale dans la famille.

Que faut-il faire pour limiter ce fléau ?

C'est l'affaire de tous, pas seulement de l'Etat : les parents, les voisins, les associations, les médias lourds et la presse écrite

À votre avis, la société civile fait-elle assez pour protéger ces enfants ?

Non justement, elle ne fait pas assez. C'est vrai que ces dernières années on commence à sortir des sujets tabous à petit pas. En effet, il y a une dizaine d'années, on ne parlait pas de tous ces sujets : drogue, inceste, violence sexuelle... mais maintenant avec l'avènement des associations, des sociétés savantes... les choses commencent à bouger. Par exemple, dans nos journées scientifiques organisées par la Société de médecine légale, on regroupe les médecins légistes, les magistrats, les services de police spécialistes dans le domaine, on aborde à chaque fois ces fléaux pour y faire face et ce, à l'échelle nationale.

Un message à transmettre ?

Le message le plus important est qu'un enfant est un être extraordinaire, il ne faut pas le perdre de vue. Il faut l'éduquer et son éducation initiale commence au berceau avec ses parents. Un enfant a toujours besoin d'attention, d'affection. Qu'on lui consacre un peu de temps, lui indiquer une ligne de conduite ? lui donner toutes ses chances pour réussir sa vie. La deuxième étape c'est l'école ; les parents doivent le suivre aussi dans sa scolarité, surveiller ses fréquentations, communiquer avec lui, comprendre ses préoccupations, ses soucis. Les parents doivent savoir être autoritaire, fermes et affectueux envers leur progéniture sans trop la couvrir bien sûr car dans ce cas-là également, l'enfant ne saura pas affronter la vie. Il faut trouver le juste milieu. Donc, cet apprentissage permettra à l'enfant de déve-

lopper sa personnalité. A ce moment-là, on peut petit à petit le laisser voler de ses propres ailes et lui faire confiance. Il saura se comporter face à la société car on lui a donné une base saine.

O. A. A.

*Professeur agrégé, expert auprès des tribunaux en médecine légale

La convention et le rôle des medias

Les médias sont en position de force car ils peuvent à la fois soulever des débats sur les problèmes des enfants et donner aux enfants les moyens d'exprimer leurs propres opinions. La Convention fait une allusion directe à leur rôle en demandant aux gouvernements d'«encourager les médias à diffuser une information qui présente une utilité sociale et culturelle pour l'enfant». Les médias peuvent contribuer directement à la réalisation des droits de l'enfant en sollicitant l'avis des enfants et en traitant l'actualité de leur point de vue, renforçant ainsi la capacité des enfants à participer activement aux événements qui influent sur leur vie. Dans le même temps, les médias ont la responsabilité de protéger les enfants en s'abstenant de présenter des stéréotypes et des reportages à sensation.

Source : Unicef

JANUSZ KORCZAK, PÉDIATRE POLONAIS

Le premier homme à avoir réfléchi sur la protection de l'enfance

Janusz Korczak est un pédiatre polonais. Dès le début du XXe siècle, ce médecin s'intéresse de très près à la place des enfants dans le monde des adultes. En 1929, il écrit un livre appelé "Le droit des enfants au respect". Il explique pourquoi l'enfant doit être accepté comme il est, avec ses questions, ses mystères et ses larmes. Ce sont ses idées qui seront principalement utilisées lors de l'écriture de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. D'ailleurs, c'est son pays, la Pologne qui demandera en 1979 à l'Onu de mettre au point une protection des droits de l'enfant. Tous les enfants ont des droits et ce sont les mêmes pour tous, dans tous les pays. Ces droits sont différents de ceux des adultes et c'est normal. Parce que tu n'es pas encore grand, tu as le droit d'être protégé, d'être éduqué, d'être aimé.

Les droits de l'enfant sont décrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant, écrite par l'Unicef. Cette organisation se bat pour assurer les mêmes droits à tous les enfants de 0 à 18 ans où qu'ils soient. Ils s'engagent donc à assurer les droits fondamentaux des enfants qui sont les suivants :

Droits civils : le droit d'avoir un nom, une nationalité et d'accéder à la justice.
Droits politiques : le droit d'avoir des opinions et de les exprimer, la protection contre les mauvais traitements.
Droits économiques : le droit à un niveau de vie suffisant (une maison, des vêtements, de la nourriture) et la protection contre le travail forcé.
Droits sociaux : le droit d'être nourri et soigné par des médecins, la protection en cas de guerre (pas le droit d'être soldat avant 15 ans).
Droits culturels : le droit d'être éduqué (l'enseignement primaire doit être obligatoire et gratuit pour tous) et le droit d'avoir des loisirs.



DROITS DE L'ENFANT

Une lutte quotidienne

Le mot enfant nous vient du latin "infans" qui signifie : "Celui qui ne parle pas." On voit déjà fidèlement se refléter dans cette origine du mot une conception bien particulière de l'enfant : "Soit sage et tais toi !" Ainsi, les pères gaulois avaient droit de vie et de mort sur les enfants.

Les lois romaines autorisaient les hommes à accepter ou refuser un enfant à sa naissance. Ce sont les philosophes du XVIIIe siècle qui fondèrent notre réflexion actuelle de l'éducation et l'épanouissement de chacun.

Arrive alors la Révolution française avec l'abolition des privilèges (nuit du 4 août 1789) et surtout l'adoption, le 26 août de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen.

En ce qui concerne les droits des enfants, la Révolution laisse aussi une trace indélébile. Les relations parents/enfants évolue et la mère y prend toute sa place. En 1793, l'enseignement primaire devient obligatoire et gratuit.

Des reculs auront lieu et il faudra attendre le XIXe siècle pour obtenir de nouvelles

conquêtes. Ainsi, les soulèvements de 1830 (les trois glorieuses), de 1848 ou de 1871 (la Commune de Paris) participent de ces nouvelles conquêtes. Cette incessante bataille pour le droit au bonheur se poursuit de nos jours. Les luttes sont quotidiennes. Depuis la discussion serrée qui va régler un conflit entre un jeune et un adulte jusqu'aux actions de tout un peuple pour sortir de la famine : tout bouge !

C'est ainsi qu'une commission voit le jour à l'Onu (Organisation des Nations unies)

en 1978. Elle va plancher sur une déclaration solennelle concernant les droits de l'enfant. Il faudra attendre 11 ans pour que la convention internationale des droits de l'enfant voit enfin le jour, le 20 novembre 1989 !

A ce jour, 192 pays ont ratifié cette Convention les obligeant ainsi à mettre leurs lois en conformité avec ce texte. C'est la convention la plus ratifiée de toute l'histoire.

(D'après "Le grand livre des droits de l'enfant" de Alain Serres - Editions Rue du Monde)

LE MASQUE DE GORGONE
VOLÉ À ANNABA

Il sera restitué à l'Algérie

Le masque de Gorgone, volé en 1996 du site antique d'Hippone (Annaba) dans l'Est algérien, retrouvé à l'intérieur de la maison de Sakhr el Materi, gendre du président tunisien déchu, Zine Al-Abidine Ben Ali, sera restitué à l'Algérie «après le parachèvement des procédures légales», a affirmé lundi à Tunis le ministre tunisien de la Culture.

Dans une déclaration à l'Agence de presse tunisienne (TAP), M. Mabrouk a ajouté que ce masque en marbre blanc mis au jour en 1930 lors des fouilles menées par l'équipe de l'archéologue français Choupaut aux abords du forum de l'antique Hippone Regius, était gardé à l'Institut tunisien du patrimoine (Inp) et sera «rapatrié en Algérie après le parachèvement des procédures légales».

Cette importante pièce archéologique qui figurait parmi 164 autres pièces découvertes à l'intérieur de la maison d'El Materi, montrées dans un reportage diffusé sur une chaîne satellitaire internationale après la chute du régime de Ben Ali, a été authentifiée récemment par un groupe d'experts du ministère algérien de la Culture en mission en Tunisie.

Selon la presse tunisienne le gendre de l'ex-président tunisien est poursuivi pour «trafic de pièces archéologiques, transfert illicite d'immobilier protégé, possession de pièces archéologiques non déclarées, et fouille de ruines mobiles et fixes sans permis».

Le masque de Gorgone (320 kg, 1m x 0,80m) «sert actuellement de pièce à conviction» dans le procès toujours en cours d'El Materi, ouvert en décembre dernier à Tunis.

RÉALISATION DU THÉÂTRE
RÉGIONAL DE DJELFA

Les travaux touchent à leur fin

La réalisation du théâtre régional de Djelfa touche à sa fin, particulièrement après l'achèvement des travaux des gros ouvrages de cet établissement culturel, a-t-on constaté. D'une capacité de 750 places, le projet, doté d'une enveloppe de réalisation de près de 455 millions de Da, allouée au titre du Programme de développement des Hauts-Plateaux, est considéré parmi les «infrastructures fondamentales destinées au renforcement structurel du secteur de la culture dans la wilaya», selon la direction locale du secteur. «Au vu du taux d'avancement des travaux, estimé à 90%, sa réception est programmée dans le courant de cette année», a-t-on assuré auprès de la direction de la Culture, en rappelant par ailleurs la réception, début de l'année, d'une bibliothèque de wilaya. L'assiette d'implantation de ce théâtre régional abrite déjà une bibliothèque de wilaya, ainsi que plusieurs autres projets culturels, faisant du site un véritable complexe culturel. Il s'agit essentiellement de deux projets d'annexes des écoles des Beaux-arts et de la formation musicale, actuellement en travaux, en plus du chantier du musée de la wilaya, qui en est à ses dernières retouches, au même titre qu'un projet d'un centre de recherche en préhistoire.

APS

PROJETÉ EN AVANT-PREMIÈRE À PARIS EN HOMMAGE ÀTAHAR DJAOUT

Un poète peut-il mourir bientôt à la Télévision algérienne

«Un poète peut-il mourir» est le film-documentaire signé par Abderrezak Larbi Cherif en hommage au regretté écrivain-journaliste Tahar Djaout. Ce documentaire - version française - a été projeté en avant-première à Paris en présence du réalisateur établi en France.

PAR ROSA CHAOUI

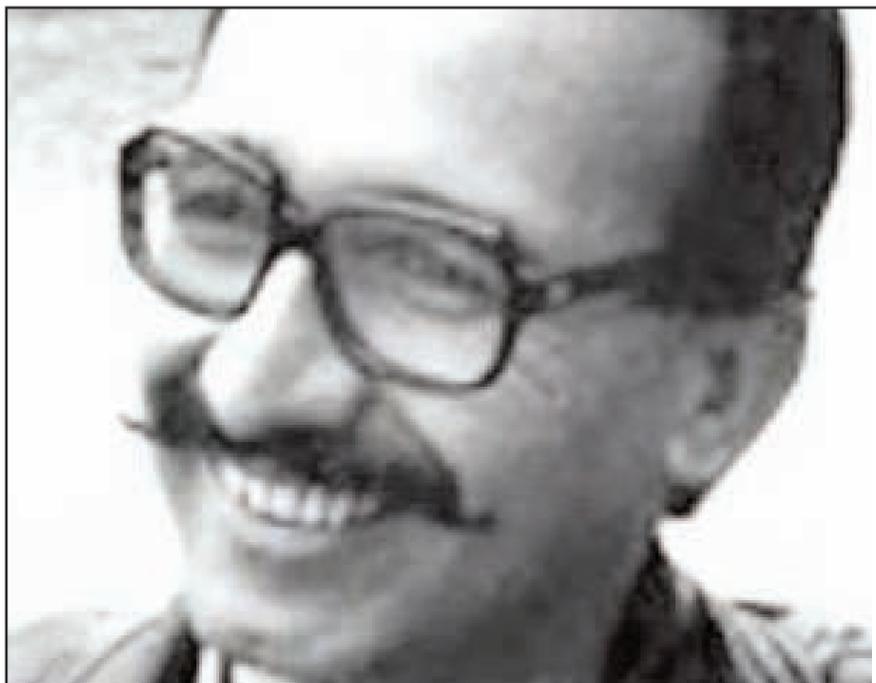
Contrairement à la version en tamazight, le réalisateur s'attarde sur l'époque des débuts des années 90, où ce qu'on appelle communément la décennie noire, durant laquelle a été assassiné Tahar Djaout, un crime suivi par d'autres et ayant visé essentiellement des intellectuels et des figures remarquées de la société civile algérienne.

«J'ai voulu, dans cette version en langue française, insister sur cette période pour comprendre comment a commencé cet engrenage. Usant de témoignages, j'ai voulu aussi axer sur l'aura internationale du défunt écrivain et sa pensée universelle à travers son écrit et son engagement, journalistique notamment», a indiqué à l'APS le réalisateur, Abderrezak Larbi Cherif.

En sus de rendre son œuvre «plus accessible», le réalisateur escompte la placer dans une chaîne de télévision en France ou ailleurs. «Mon objectif, à présent, est d'essayer de montrer mon œuvre à un plus large public. J'imagine qu'avec cette version en français, il serait plus simple de discuter avec les responsables des chaînes de télévision pour une éventuelle diffusion», a-t-il ajouté.

D'une durée de 80 minutes *Un poète peut-il mourir ?* retrace le cheminement, à la fois bouleversant et bouleversé, de celui qui fut la première victime intellectuelle du terrorisme en Algérie, il y a exactement 19 ans.

Tournée dans une première version en tamazight avec un sous-titrage en Français, *Amedyaz Uryetmetatest* la deuxième œuvre filmique de Larbi Cherif. En 2010, le jeune réalisateur avait décro-



ché l'Olivier d'Or au Festival du film amazigh de Tizi-Ouzou avec son portrait *Kamel Hamadi, l'art en fréquence*, une réalisation également primée au Festival international de Marrakech (Maroc), en novembre dernier. A titre exceptionnel, son œuvre sur feu Djaout a été projetée, hors compétition, à l'ouverture du 11e festival du Film amazigh qui s'est tenu en mars 2011 à Azzefoun, ville natale du défunt écrivain. Elle était en compétition au 7e Festival international du film oriental de Genève (FIFOG), tenu du 28 avril au 6 mai derniers dans la ville suisse. Ce documentaire sera diffusé par la Télévision algérienne, a-t-on appris lundi auprès de son réalisateur établi à Paris.

«Le produit vient d'être accepté par la commission de visionnage de la télévision algérienne, dans ses deux versions originales : en tamazight avec un sous-titrage en français et en version arabe, qui vient d'être réalisée», a indiqué le réalisateur, Abderrezak Larbi-Cherif, à l'APS.

Pour ce dernier, «tout concourt à dire que le film sera diffusé prochainement sur la télévision algérienne». «Cela permettra de mieux faire connaître l'universaliste qu'était feu Tahar Djaout et de rendre hommage à son œuvre éternelle», a ajouté le réalisateur, à l'issue de la diffusion en avant-première de son film en langue française.

R. C.

SEMAINE CULTURELLE DE BECHAR À CONSTANTINE

Rythmes et couleurs de la Saoura au rendez-vous

Les rythmes du folklore d'El Maya qui fait la réputation de la fête du mawlid Ennabaoui à Beni Abbès, ont donné, le «la» à la semaine culturelle de Béchar à Constantine qui a débuté dimanche soir dans une ambiance festive.

Les troupes folkloriques El Maya de Béni Abbès et Chafia de Bechar-ville, qui se sont relayées pour créer une belle animation sur le parvis de la maison de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa, en plein centre de Constantine, ont annoncé la couleur d'une manifestation qui, dès son ouverture suscite intérêt et engouement de la part du public.

Les organisateurs entendent offrir au public constantinois un «cocktail» consistant de la culture de cette région du sud algérien. L'exposition ouverte à cette occasion dans le hall de la maison de la culture donne à admirer de superbes échantillons du riche patrimoine culturel de cette wilaya sur le plan artisanal, culinaire et des arts plastiques.

De somptueux posters donnent un aperçu sur l'histoire, les personnalités cultu-



relles et historiques et surtout sur les paysages féériques de cette belle région du pays.

Les visiteurs ont été agréablement surpris d'apprendre que la direction de la Culture de Béchar qui a vu naître des écrivains de renom, dont les grands romanciers Yasmîna Khadra et Malika Mokeddem, a publié une vingtaine de titres d'écrivains et poètes de cette région.

Même si la troupe de chant El Ferda qui fait la réputation musicale de cette wilaya ne fera pas partie de cette semaine culturelle, les amateurs de ce genre musical ne perdront pas beaucoup au change puisqu'ils sont invités à un spectacle de la troupe El Amma qui s'est spécialisée dans le même type de musique et dont le spectacle est prévu pour lundi après-midi au palais de la culture Malek-Haddad.

D'autres troupes de l'inchad et du raï sont également au programme de cette manifestation qui se prolongera jusqu'au jeudi prochain en plusieurs points de la ville du Vieux Rocher.

APS

SYNDROME D'IMMUNODÉFICIENCE ACQUISE

Un nouvel espoir pour les malades

Le syndrome de l'immunodéficience acquise, plus connu sous son acronyme SIDA ou sida1, est l'ensemble de symptômes consécutifs à la destruction de plusieurs cellules du système immunitaire par un rétrovirus 2.

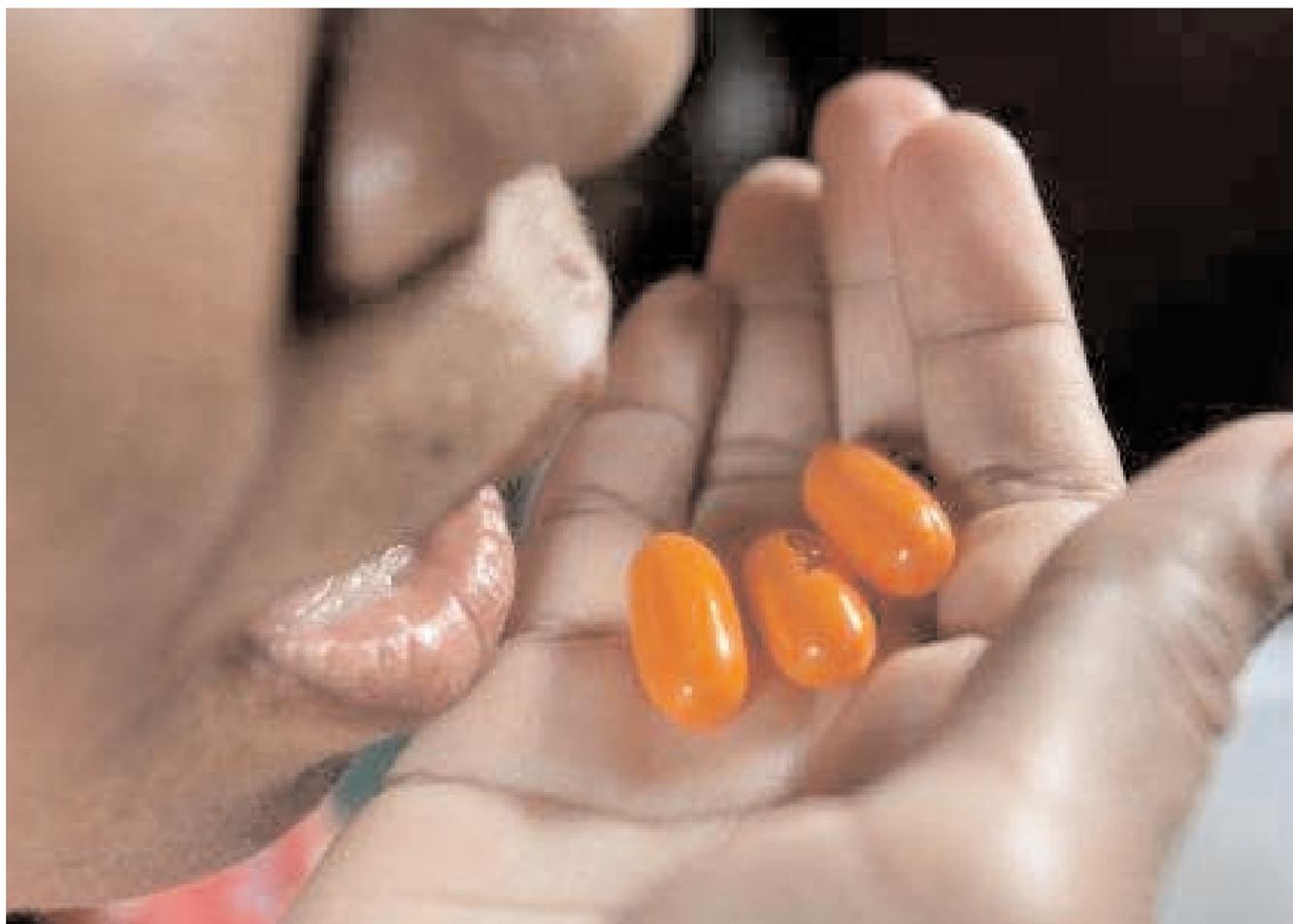
Le sida est en fait le dernier stade de l'infection par le virus et finit par la mort de l'organisme infecté, des suites de maladies opportunistes. Il est question de sidéen ou sidaïque pour désigner une personne malade du sida (au Canada, c'est le terme sidatique qui est utilisé). Il existe plusieurs rétrovirus responsables du sida, chacun infectant une espèce particulière. Le plus connu d'entre eux est le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) infectant l'Homme. Les autres virus sont, parmi d'autres, le VIS infectant les singes et le VIF pour le chat.

Trois modes de transmission ont été observés : par voie sexuelle, qui est le principal ; par voie sanguine : qui concerne particulièrement les utilisateurs de drogues injectables, les hémophiles, les transfusés et les professionnels de la santé ; de la mère à l'enfant : qui peut survenir in utero dans les dernières semaines de la grossesse, au moment de l'accouchement et de l'allaitement. Une pandémie s'est développée à partir de la fin des années 70, faisant de cette maladie un nouveau problème sanitaire mondial. La prévention, telle que l'usage du préservatif, constitue de loin la meilleure option, car il n'existe actuellement aucun vaccin permettant de se protéger du virus, et les traitements antiviraux disponibles actuellement ne permettent aucune guérison. Bien qu'ayant une certaine efficacité, ils ne peuvent que retarder la venue du stade sida, en ralentissant la prolifération du VIH au sein de l'organisme. De plus, ces thérapeutiques, coûteuses, ne sont facilement accessibles que dans les pays développés qui peuvent assurer la charge financière ; dans les pays en développement, plus de 95 % des patients ne bénéficient aujourd'hui d'aucun traitement efficace. C'est pour cette raison que l'Onu, à travers son programme Onusida, a fait de la lutte contre le sida une de ses priorités

Un malade guéri du sida donne espoir aux chercheurs

Timothy Brown est à l'heure actuelle un cas considéré comme unique. Il est le seul malade du sida à avoir guéri en 2007 à Berlin grâce à une greffe de cellules souches. Présenté comme "le patient de Berlin", Timothy Brown, de nationalité américaine, avait été déclaré séropositif en 1995. Sept ans plus tard, on lui diagnostiquait une leucémie. Pourtant, il s'est présenté mercredi dernier au 17^e International symposium HIV & emerging infectious diseases (Isheid) qui a réuni près d'un millier de participants dont plus de 600 médecins virologues.

En effet, après avoir reçu, en 2007 à Berlin, une greffe de cellules souches, ce patient a guéri de la maladie et du SIDA. Après avoir raconté son parcours de souffrance et d'espoir jusqu'à la guérison il y a



5 ans, l'homme a reçu une standing ovation de la salle. Cité par l'AFP, il a néanmoins déclaré "mon rêve n'est pas d'être le premier homme qui vous dise je suis guéri mais de dire nous sommes guéris". Le médecin qui a pris en charge M. Brown, Gero Hütter, hématologue à l'hôpital uni-

versitaire de la Charité de Berlin, a expliqué comment il avait mis en œuvre son traitement.

"L'idée de traiter les patients atteints du VIH avec une thérapie cellulaire est apparue dans les années 80", mais elle "ne marchait pas", a relaté le médecin allemand.

Avec Timothy Brown, le docteur a ainsi envisagé de chercher dans les donneurs de moelle quelqu'un qui soit porteur d'une mutation génétique propre à 1% de la population blanche. Cette mutation touche la "serrure" (le récepteur CCR5-d32) qui permet au virus d'infecter les lymphocytes CD4 immunisant ainsi les porteurs contre le VIH.

Difficulté de mettre en place le traitement

Une fois les donneurs trouvés, Timothy Brown a ainsi reçu consécutivement deux greffes de moelle osseuse et les résultats se sont avérés spectaculaires : non seulement sa leucémie est vaincue mais, au bout de 600 jours, la charge virale est devenue indétectable, ce qui signe la disparition du virus. Un verdict qui n'a cessé d'être confirmé depuis. Mais le cas est unique, le Dr Gütter estime donc qu'il ne s'agit pour l'heure que d'une voie pour la recherche.

"Il n'y aurait pas assez de donneurs pour traiter" les 34 millions de malades de la planète, reconnaît-il. Lors de son intervention, Timothy a néanmoins tenu à souligner "l'enfer" de la thérapie : une complication neurologique a fortement affecté sa mémoire et son langage et le risque de mortalité est important. Un patient sur trois décède. **In Maxisciences**



Timothy Brown



ACCUSÉ

levez-vous !



TENTATIVE DE MEURTRE

À cause d'un tournoi de football

Dans une de nos précédentes chroniques, nous écrivions que nos concitoyens étaient en train de perdre l'usage de la parole qu'ils tendaient à remplacer par le recours au jeu des coups de couteau. Nous avons avancé par ailleurs que ce phénomène concernait aussi bien les personnes d'instruction modeste que ceux bardés de diplômes. Dans l'affaire qui va suivre, une triste confirmation de ce que nous avançons.

PAR KAMEL AZIOUALI

Nous sommes le 23 juin 2011. Un groupe de jeunes du quartier Les Vergers à Birhadem a organisé un tournoi de football. En 2010, un tournoi similaire avait été organisé avec succès. C'est pourquoi, d'un commun accord il a été décidé de le rééditer cette année-là. Tout le monde était convaincu que le succès serait plus retentissant encore, vu que d'autres équipes s'étaient jointes à la compétition. Il y avait notamment une équipe composée uniquement d'étudiants. Une bonne occasion pour vérifier ce qu'avaient dans les jambes ceux dont les têtes semblaient bien pleines.

Or, pour des raisons que personne n'avait jamais pu élucider, l'équipe composée d'étudiants ou qui se faisaient passer comme tels n'avait pas été programmée pour participer au tournoi. Cet oubli avait mis en colère Mohamed qui n'avait que 23 ans et qui s'était autoproclamé responsable de l'équipe de jeunes instruits. Il s'approcha de quelques responsables de l'organisation et leur dit :

- Quelqu'un peut-il me dire quel est le fils de... qui n'a pas programmé mon équi-



pe dans ce tournoi ?

Il y a lieu de signaler que l'auteur du chapelet d'insanités que nous n'avons pas pu reproduire mais dont la teneur peut être aisément devinée, est un étudiant de la fac de droit d'Alger.

Quelqu'un lui répondit :

- Ne te mets pas en colère, Ahmed. C'est Nordine qui est responsable de toute l'organisation. On ne sait pas pourquoi il a oublié ton équipe. Mais il doit avoir de bonnes raisons de le faire.

- Et moi j'ai de bonnes raisons de lui casser la gueule à ce fils de...

Un autre organisateur intervint sur le ton de la conciliation et de la pondération.

- Calme-toi, Ahmed... De toutes les manières, tu ne peux parler maintenant avec Nordine. Il est occupé. C'est lui qui est en train d'arbitrer le match d'ouverture.

Ahmed regarda en direction du terrain et vit un homme habillé en noir en train de courir au milieu de 22 joueurs.

- Ah ! Mais je le reconnais... c'est ce fanfaron qui a organisé le tournoi... je vais

lui dire deux mots pour lui apprendre à être respectueux des bonnes manières.

Le groupe d'organisateurs était partagé entre l'idée d'empêcher Ahmed d'arriver jusqu'à Nordine et le désir de voir se dérouler un beau spectacle inattendu. Nordine avait la réputation d'être nerveux et celui qui était sur le point de s'expliquer avec lui l'était aussi. Un beau spectacle en perspective. Oui mais ils étaient loin de soupçonner que les coups de colère d'Ahmed étaient aussi féroces qu'imprévisibles.

Dès qu'Ahmed fut arrivé au niveau de Nordine, il se mit à vociférer :

- Hé ! Il paraît que c'est toi qui n'as pas programmé mon équipe. Tu peux m'expliquer pourquoi espèce de... et ...de...

Nordine devant tant d'agressivité verbale jugea bon d'arrêter la partie pour se consacrer comme il se devait à la nouvelle situation.

- Du calme, du calme chriki....

- Je ne suis pas chrikek ! Je ne veux rien savoir ! Ce n'est pas un chien comme toi qui mettra sur la touche mon équipe...

- S'il te plaît... sortons du terrain et calme-toi. Nous avons dû négocier pendant des semaines pour arracher aux habitants de cette cité l'autorisation de jouer sur ce terrain. Si tu n'arrêtes pas tes grossièretés, ils peuvent changer d'avis et c'est tout le tournoi qui sera purement et simplement remis en cause.

- Eh bien ! Si mon équipe ne joue pas, ce sera avec plaisir que je verrai le tournoi annulé.

Ces propos d'une rare méchanceté donnèrent des ailes à Nordine qui poussa alors Ahmed :

- Allez, sors d'ici !

Ahmed tomba mais se releva aussitôt pour brandir un couteau qu'il avait sorti de derrière une chaussette. Il se rua alors sur Nordine et lui porta un coup au niveau de la cuisse droite. Celui-ci poussa un hurlement de bête blessée et s'effondra au milieu du terrain. Ahmed essuya la lame de son couteau avec un mouchoir en papier et s'en alla en courant.

Les jeunes gens qui étaient là s'approchèrent du blessé et quand ils eurent vu sa plaie, ils se mirent à hurler ;

- Vite ! vite ! Une voiture ! Il perd beaucoup de sang ! On dirait un robinet.

Quand Nordine arriva à l'hôtel de Kouba, il était sans connaissance.

Après les premiers soins, il fut emmené à l'hôpital de Clairval à Chevaley où il subit plusieurs opérations délicates ainsi que des transfusions sanguines pour remplacer tout le sang qu'il avait perdu.

Nordine fut sauvé et Ahmed l'étudiant en droit fut arrêté.

Jugé il y a quelques jours, l'affaire atterrit à la cour d'Alger. La peine de prison à perpétuité a été prononcée à l'encontre d'Ahmed parce que selon le procureur général, le coup porté était calculé pour être mortel.

K. A.

TRÈS MAUVAISE SURPRISE

«Pourquoi me boudez-vous ?» (1^{re} partie)

Ahcène comme d'habitude sortit de chez lui à 6h. Et comme d'habitude, il croisa le vieux Belkacem du 6^e étage qui revenait de la mosquée.

- Bonjour aammi belkacem.

Celui-ci en guise de réponse se contenta de fouetter l'air avec sa main d'un geste aussi désinvolte qu'ambigu.

Ahcène se dit que le pauvre vieux bougre était si fatigué qu'il n'avait même pas la force de parler. Et ce fut en souriant qu'il continua à dévaler les escaliers.

Le soir, vers 18h quand il revint de son travail, il croisa Ali, un voisin avec qui il avait l'habitude de parler de football. Celui-ci avait l'habitude de le saluer et de lui demander son avis sur les pronostics sportifs. Mais ce soir-là, il fit mine de ne pas l'avoir vu et changea de direc-

tion pour éviter que leurs chemins se croisent. Cela n'inquiéta pas non plus Ahcène qui imputa l'attitude d'Ali à une désagréable saute d'humeur liée à quelque échange verbal qu'il avait dû avoir avec ses parents. C'était si insignifiant à ses yeux qu'une fois chez lui, il oublia jusqu'à l'existence d'Ali.

Mais lorsque le lendemain un troisième et un quatrième voisins ignorèrent son salut, il commença à s'inquiéter : tous ses voisins semblaient s'être donné le mot pour l'ignorer et le mettre en quarantaine ! Mais pourquoi ? Que leur avait-il fait ? Dès qu'il aurait un petit moment, il leur demanderait des explications.

Maintenant il avait fort à faire avec sa mission au sud du pays qu'il se devait de préparer.

Le surlendemain il se rendit au marché couvert de son quartier où il croisa le vieux Belkacem. Il s'approcha de lui, lui serra la main et celui-ci lui dit :

- Jamais tu ne t'es approché ainsi d'un voisin, Ahcène. Je crois deviner ce que tu veux... Tu t'es rendu compte que tes voisins te boude et tu veux en connaître la raison.

- Je ne me suis donc pas trompé ! On me boude...

- Oui...

- Et tu sais pourquoi ?

- Bien sûr.

- Alors s'il te plaît, éclaire-moi.

- D'accord... mais prépare-toi à entendre des choses qui vont te terrifier.

K. A. (à suivre...)



Football - Euro 2012

France : Les 23 sans Gourcuff et Yanga-Mbiwa

Le milieu Yoann Gourcuff et le défenseur Mapou Yanga-Mbiwa n'ont pas été retenus par le sélectionneur de l'équipe de France Laurent Blanc dans la liste des 23 joueurs pour l'UEFA EURO 2012, a annoncé mardi la Fédération française de football.

Les milieux Marvin Martin, Blaise Matuidi et le défenseur Gaël Clichy font en revanche partie de la liste divulguée par Laurent Blanc. Vraisemblablement, selon la FFF, le sélectionneur ne devrait pas commenter ses choix dans la journée, mais plutôt mercredi lors de la conférence de presse avant le match contre la Serbie jeudi à Reims.

Le fait marquant du groupe choisi par Blanc est l'absence de Gourcuff. Le 'Président' avait convoqué le Lyonnais dans une pré-liste élargie en dépit de ses difficultés sportives et mentales depuis un an et demi. Mais sa prestation insipide lors de son grand retour en équipe de France depuis mars 2011, dimanche face à l'Islande en amical (3-2), a sans doute poussé Blanc à éjecter son ancien protégé bordelais. Agé de 25 ans, le Breton compte 29 sélections lors desquelles il a inscrit quatre buts.

Le Montpelliérain Mapou Yanga-Mbiwa, vierge de toute expérience internationale, est lui victime de la polyvalence d'Alou Diarra, aussi bien capable d'évoluer au milieu que dans l'axe. Le défenseur héraultais était la grande surprise de la pré-liste de Laurent Blanc et ne devait sa promotion qu'à l'indisponibilité d'Eric Abidal (greffe du foie), au forfait de Younes Kaboul, touché au genou, et aux difficultés sportives de Mamadou Sakho avec le Paris SG depuis l'arrivée aux commandes de Carlo Ancelotti.

Marvin Martin (24 ans, 10 sélections, 2 buts), très apprécié du sélectionneur, est lui sauvé en dépit de la très mauvaise saison de Sochaux (14e de L1). Mais sa belle entrée en jeu, dimanche contre l'Islande (3-2), a modifié la donne et poussé Blanc à le préférer à Yoann Gourcuff. Blaise Matuidi (25 ans, 4 sélections) était lui aussi en danger. Mais après une belle saison avec le Paris SG, l'ancien Stéphanois, régulièrement convoqué en équipe de France sous le mandat de Laurent Blanc, sera bien du voyage en Ukraine.

Les Bleus compteront donc quatre récupérateurs de métier (A. Diarra, Yann Mvila, Blaise Matuidi, Yohan Cabaye), Florent Malouda pouvant aussi dépanner à ce poste. Outre les quatre milieux défensifs et les trois gardiens (le capitaine et N.1 Lloris, Mandanda, Carrasso), la liste comporte 7 défenseurs (trois axiaux: Mexès, Rami, Koscielny;



et quatre latéraux: Evra, Clichy, Debuchy, Réveillère), trois milieux offensifs (Martin, Malouda, Nasri) et six attaquants (Ben Arfa, Benzema, Giroud, Ménez, Ribéry, Valbuena).

Les 23 Français :

Gardiens :

Cédric Carrasso (Bordeaux), Hugo Lloris (Lyon), Steve Mandanda (Marseille)

Défenseurs :

Gaël Clichy (Manchester City/ENG), Mathieu Debuchy (Lille), Patrice Evra (Manchester United/ENG), Laurent Koscielny (Arsenal/ENG), Philippe Mexès (AC Milan/ITA), Adil Rami (Valence/ESP), Anthony Réveillère (Lyon)

Milieux de terrain :

Yohan Cabaye (Newcastle/ENG), Alou Diarra (Marseille), Florent Malouda (Chelsea/ENG), Marvin Martin (Sochaux), Blaise Matuidi (Paris SG), Yann Mvila (Rennes), Samir Masri (Manchester City/ENG)

Attaquants :

Hatem Ben Arfa (Newcastle/ENG), Karim Benzema (Real Madrid/ESP), Olivier Giroud (Montpellier), Jérémy Ménez (Paris SG), Franck Ribéry (Bayern Munich/GER), Mathieu Valbuena (Marseille)

ALLEMAGNE Cacau écarté de la liste finale

Le sélectionneur allemand Joachim Löw a dévoilé sa liste finale de 23 joueurs pour l'Euro, dans laquelle ne figure pas l'attaquant Cacau. Draxler, S.Bender et ter Stegen sont les



Trois autres joueurs écartés de la Nationalmannschaft.

Joachim Löw a communiqué sa liste définitive de 23 joueurs pour l'Euro 2012. Le sélectionneur allemand a notamment décidé de se passer des services de Cacau, l'expérimenté attaquant de Stuttgart. Mario Gomez et Miroslav Klose seront donc les deux seuls attaquants de pointe du vice-champion d'Europe allemand en Pologne et en Ukraine.

Sans surprise, Marc-André ter Stegen, le quatrième gardien de la pré-liste de Löw, a été écarté. Les cinq buts concédés samedi lors du match amical perdu en Suisse (5-3) ont probablement joué en défaveur du portier de Mönchengladbach. Le jeune milieu offensif de Schalke Julian Draxler (18 ans) a lui aussi été renvoyé à la maison, tout comme Sven Bender, le milieu du Borussia Dortmund. Les deux joueurs ont été victimes de la concurrence féroce qui règne dans ce secteur de jeu puisque pas moins de onze milieux de terrain figurent dans la liste finale de Löw.

La liste de l'Allemagne pour l'Euro

Gardiens : Manuel Neuer (Bayern Munich), Tim Wiese (Werder Brême), Ron-Robert Zieler (Hanovre)

Défenseurs : Holger Badstuber (Bayern Munich), Jerome Boateng (Bayern Munich), Benedikt Höwedes (Schalke 04), Mats Hummels (Borussia Dortmund), Philipp Lahm (Bayern Munich), Marcel Schmelzer (Borussia Dortmund), Per Mertesacker (Arsenal/ANG)

Milieux : Lars Bender (Bayer Leverkusen), Toni Kroos (Bayern Munich), Thomas Müller (Bayern Munich), Mesut Özil (Real Madrid/ESP), Marco Reus (Mönchengladbach), André Schürrle (Bayer Leverkusen), Sami Khedira (Real Madrid/ESP), Bastian Schweinsteiger (Bayern Munich), Mario Götze (Dortmund), Ilkay Gündogan (Dortmund), Lukas Podolski (Cologne)

Attaquants : Mario Gomez (Bayern Munich), Miroslav Klose (Lazio Rome/ITA)

Ribéry, nouvelle «love story»

Trente-huit mois et vingt-trois capes plus tard, Franck Ribéry a retrouvé le chemin des filets en équipe de France. Les nombres suffisent à mesurer l'ampleur de l'événement dont ont été témoins les spectateurs du stade de Hainaut, dimanche. Certes, ce n'était que l'Islande. D'accord, les choses sérieuses sont loin d'avoir commencé. Mais ce bonheur simple suffit au Bavarois, chouchou de la nation en 2006, devenu paria en 2010. A Valenciennes, le numéro 7 des Bleus a peut-être tiré un trait sur deux années douloureuses. Le public aussi. En un petit quart d'heure de jeu. Peut-être les quinze minutes les mieux rentabilisées de l'histoire récente des Bleus.

"Ça va lui faire du bien, s'est réjoui Laurent Blanc lundi. Va-t-il désormais jouer avec moins de pression ? On le souhaite. S'il y arrive, on n'aura pas perdu notre

temps en le faisant jouer quinze minutes contre l'Islande." Entré en lieu et place de Yoann Gourcuff alors que les Bleus étaient encore menés au score, le joueur a fait du Ribéry. Du Ribéry de Munich. Sans se prendre la tête, l'ancien Marseillais a foncé dans le tas, joué à l'instinct et été récompensé par le but de l'égalisation. Et les vivats du public. Un bonheur simple : "Beaucoup de choses ont changé hier, pense Ribéry. Retrouver l'amour des gens en France était le plus important pour moi."

"Tu vas jouer le dernier quart d'heure"

Ce regain de popularité soudain arrive à un moment on-ne-peut-plus opportun. Le Français sort d'une finale de Ligue des champions perdue, à la maison, face à Chelsea. Derrière, Franck Ribéry a eu besoin de couper et de se régénérer en famille. Rentré à Boulogne-sur-Mer mercredi, l'international français (58 sélections) a pris du recul durant quelques jours. Arrivé dans le groupe samedi à l'heure du déjeuner, il ne devait même pas participer à cette première rencontre : "Il n'était pas prévu que je joue mais Jean-Louis (Gasset) m'a dit : 'tu vas jouer le dernier quart d'heure.'" La suite, on la connaît. Ribéry n'a pas eu le temps de cogiter, sans se prendre la tête. A l'arrivée, un plaisir fou.

Franck Ribéry, qui marche avant tout à l'instinct et l'affectif, n'est cependant qu'au début de sa nouvelle histoire bleue et d'une possible résurrection. Mais les promesses de Valenciennes ne demandent qu'à s'inscrire dans le marbre. "Je me suis senti comme au Bayern hier, comme à mes débuts en équipe de France. Je ne sais pas si ça sera pareil dans les autres villes mais je l'espère." Il n'est pas le seul. Laurent Blanc rêve de voir un Ribéry rayonnant de Reims au Mans. Et, si possible, à Donetsk, là où l'on saura vraiment si la love story entre la France et Ribéry est repartie.



Cuisine

POITRINE DE POULET POCHÉE ET SAUCE AU PERSIL



Ingrédients

1 feuille de laurier
1 c. à thé de grains de poivre entiers
1 branche de céleri haché
citron, oignon et carotte, hachés
Poitrine de poulet désossée, sans la peau

Pour la sauce

1 tasse d'eau de fleur d'oranger
1 tasse de crème à 35 %
1 c. à thé de sucre
4 oignons verts hachés
2 petites gousses d'ail hachées
2 tasses de persil légèrement tassé
1 c. à thé de jus de citron
Sel, poivre

Préparation

Dans une grande casserole, mettre la feuille de laurier, les grains de poivre, le céleri, le citron, l'oignon et la carotte. Ajouter suffisamment d'eau pour remplir la casserole aux trois quarts. Porter à ébullition et laisser mijoter pendant 10 minutes. Ajouter le poulet et le faire cuire jusqu'à cuisson complète. À l'aide d'une cuillère perforée, retirer les morceaux de poulet et le mettre sur une assiette. Couvrir et laisser refroidir. Mettre l'eau de fleur d'oranger, la tasse de crème, le sucre, les oignons verts et l'ail dans une petite casserole. Porter à ébullition et laisser réduire à environ 1 tasse (250 ml), pendant environ 20 minutes. Verser dans le mélangeur. Ajouter le persil et le jus de citron et réduire en purée. Disposer les tranches de poulet en éventail dans une grande assiette et présenter la sauce en saucière.

CONSEILS POUR LES USAGERS DE LA ROUTE VOYAGEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

Il fait beau, le soleil brille. Vous voici sur la route des vacances. Sans stress ni fatigue, elle est forcément plus belle. Avec ces quelques astuces, vous voyagerez en toute sécurité.

PAR OURIDA AÏT ALI

La position du conducteur

Elle est essentielle au bien-être. Donner vous le temps de régler correctement votre siège et le volant. Vos cuisses et vos jambes doivent former un angle droit au niveau des genoux. L'appui-tête doit maintenir votre nuque sans que vous ayez besoin de mettre la tête en arrière. Un coussin soutien de nuque vous permettra de conduire plus confortablement.

Pas de téléphone

Le portable multiplie les risques d'accident. Le regard se fixe, on contrôle moins les rétroviseurs et la vitesse de réaction baisse de plus, une amende ou un retrait de permis vous attendent si vous conduisez le combiné à la main

Lentilles ou lunette ?

Sur la route, il est indispensable que votre perception soit nette et confortable. Les lentilles ont l'avantage de vous offrir un



champ de vision plus large que les lunettes, mais demande quelques précautions. Limitez la climatisation : non seulement elle pollue et fait consommer plus de carburant, mais elle assèche les yeux. De même, vérifiez que la ventilation n'est pas dirigée vers votre visage. Sur les routes poussiéreuses, pensez à fermer vos fenêtres.

Pas de trajet le ventre vide

Ne négligez pas votre estomac avant un long trajet. Privilégiez un repas léger et digeste : s'il est trop copieux, la somnolence est risquée ! Prévoyez d'emporter avec vous de quoi grignoter lors de vos pauses : petits gâteaux sucrés ou salés, sandwiches, pensez à vous hydrater régulièrement, et n'oubliez pas vos bouteilles d'eau.

Faites quelques pauses

Vous le savez, une pause toutes les deux heures est recommandée la plupart des accidents sont dus à l'endormissement au volant ! La conduite de nuit, mais également le fait d'avoir dormi moins de 5 heures avant le départ. Pour rester vigilante, arrêtez-vous régulièrement et profitez-en pour vous dégourdir les jambes, boire de l'eau ou prendre un café qui vous donnera du tonus.

Gare aux objets volants

Un point essentiel trop souvent négligé : les petits objets portables, lunettes de soleil, les bouteilles d'eau qu'on ne sait pas vraiment où ranger et qui finissent par encombrer le tableau de bord. Lors d'un freinage brutal, tous ces objets anodins peuvent se transformer en projectiles dangereux. Pour votre sécurité et celle de vos passagers, faites l'effort de leur trouver une place où ils seront calés en cas de choc.

L'HUILE D'ARGON

POUR DES SOINS NATURELS

Originaire du Sud Atlantique marocain, l'Arganier (qui donne cette huile) est un arbre oléagineux. Cet arbre sauvage pousse totalement au gré des caprices de la nature et donne une huile extraite de l'amande du fruit de cet arbre, elle est 100% naturelle. Ses fruits mûrissent au soleil dans une zone exempte de traitement chimique des sols et de toute pollution et fournissent une huile totalement biologique. Véritable or liquide, elle est totalement produite de façon artisanale.

Ramassage et séchage des fruits, concassage des noix, torréfaction et broyage des amandons, et enfin malaxage de la pâte dont est extraite l'huile. Ces opérations manuelles sont accomplies par les femmes berbères riveraines de l'Arganeraie, qui seules, depuis des siècles, se transmettent de génération en génération les gestes ancestraux de cette tradition.

Une douzaine d'heures de travail entièrement manuel et environ 100 kilos de fruits frais sont nécessaires à la production d'un seul litre de cette huile. Ces

femmes qui produisent cette huile pour les besoins alimentaires des populations locales l'utilisent également pour leurs soins de peau.

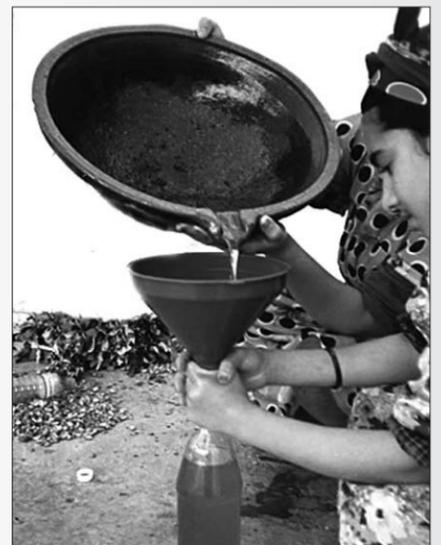
Soin relaxant à l'huile d'argan

Appliquée sur tout le corps, l'huile d'Argan a la vertu d'adoucir la texture de la peau. Ce massage rythmique et relaxant, adapté à chaque type de corps, s'effectue pendant 30 minutes et participe à l'embellissement de votre peau. Les effets sont bénéfiques et le bien-être s'en ressent très rapidement.

Ses propriétés : amincissement, fermeté de la peau (vitamine C pure dans l'huile d'Argan), relaxation du dos, drainage des jambes.

Gommage à base d'huile d'argan

Cet enveloppement floral à chaud s'effectue de préférence après un gommage de la peau. A base d'huile d'Argan et de pétales de rose, ce soin «cocooning»,



appliqué sur tout le corps, nourrit la peau et se termine par un massage relaxant.

Ses propriétés : affinement du grain de la peau, adoucissement de la peau, amélioration de sa tonicité, resserrement des pores.

Trucs et astuces

LES PLANCHES À DÉCOUPER EN BOIS



Ne les trempez pas car l'eau peut ruiner le bois. Désinfectez plutôt avec une solution d'eau et de javellisant, bien rincer et séchez tout de suite.

LES MEUBLES EN OSIER



Lavez avec une solution salée et ils ne jauniront pas. Pour les taches de moisissures, frottez-les avec de l'ammoniac et laissez-les sécher au soleil.

LE TÉLÉPHONE SE NETTOIE



Il se nettoie très bien avec des boules de coton mouillées d'alcool à friction. Pour le dessous du cadran, utilisez des cotons-tige.

POUR VOTRE TÉLÉVISEUR



Ne pas vaporiser de détergent sur votre téléviseur. Utilisez un linge et nettoyez l'écran avec un peu d'alcool à friction.

O. A. A.

Waste Land : quand la plus grande décharge du monde mène à l'art

Les caméras de la réalisatrice britannique Lucy Walker ont suivi pendant trois ans l'artiste brésilien Vik Muniz dans les entrailles de la plus grande décharge du monde située à Jardim Gramacho, dans la banlieue de Rio de Janeiro, au Brésil.

Dans le ciel bleu du Brésil, une nuée d'oiseaux virevolte en cercle au-dessus d'une gigantesque montagne illuminée par le soleil. Une image digne des paysages de carte postale ? Pas vraiment, car ce n'est pas la nature qui a placé là ce relief haut de plusieurs mètres mais bien l'homme. Cette montagne n'est autre que la plus grande décharge du monde, un amas considérable où s'accumulent chaque jour des tonnes et des tonnes d'ordures. Nous sommes à Jardim Gramacho, dans la banlieue de Rio de Janeiro, là où la réalisatrice Lucy Walker a suivi pendant trois ans l'artiste d'origine brésilienne Vik Muniz.

C'est au cœur de cette gigantesque décharge que celui-ci a décidé de mener un projet artistique inédit. Une idée qui n'apparaît pas si étonnante quand on connaît l'approche artistique quelque peu atypique de l'homme. Pour réaliser ses œuvres, Vik Muniz se sert, en effet, de tous les matériaux qui lui tombent sous la main : terre, sucre, chocolat, fil de fer, corde, poussière, pâte à modeler, etc. Des matériaux qu'ils modèlent et disposent en fonction de son imagination avant de les immortaliser en les photographiant. Cette fois-ci, l'artiste avait donc décidé de voir les choses en grand et en allant bien au-delà de sa démarche habituelle.

En revenant sur les terres de son enfance, l'homme a voulu aller photographier les "catadores", les ramasseurs de déchets recyclables, dans des mises en scène composées à partir d'objets et de matériaux récupérés. Car, en effet, cette montagne de déchets est loin d'être laissée pour compte. Chaque jour, s'y affairant des milliers de personnes, des "trieurs" équipés de grands sacs qui viennent ramasser les objets afin de les revendre aux sociétés de collecte. Un travail qui se fait bien évidemment dans

des conditions pénibles mais dont les "catadores" sont fiers.

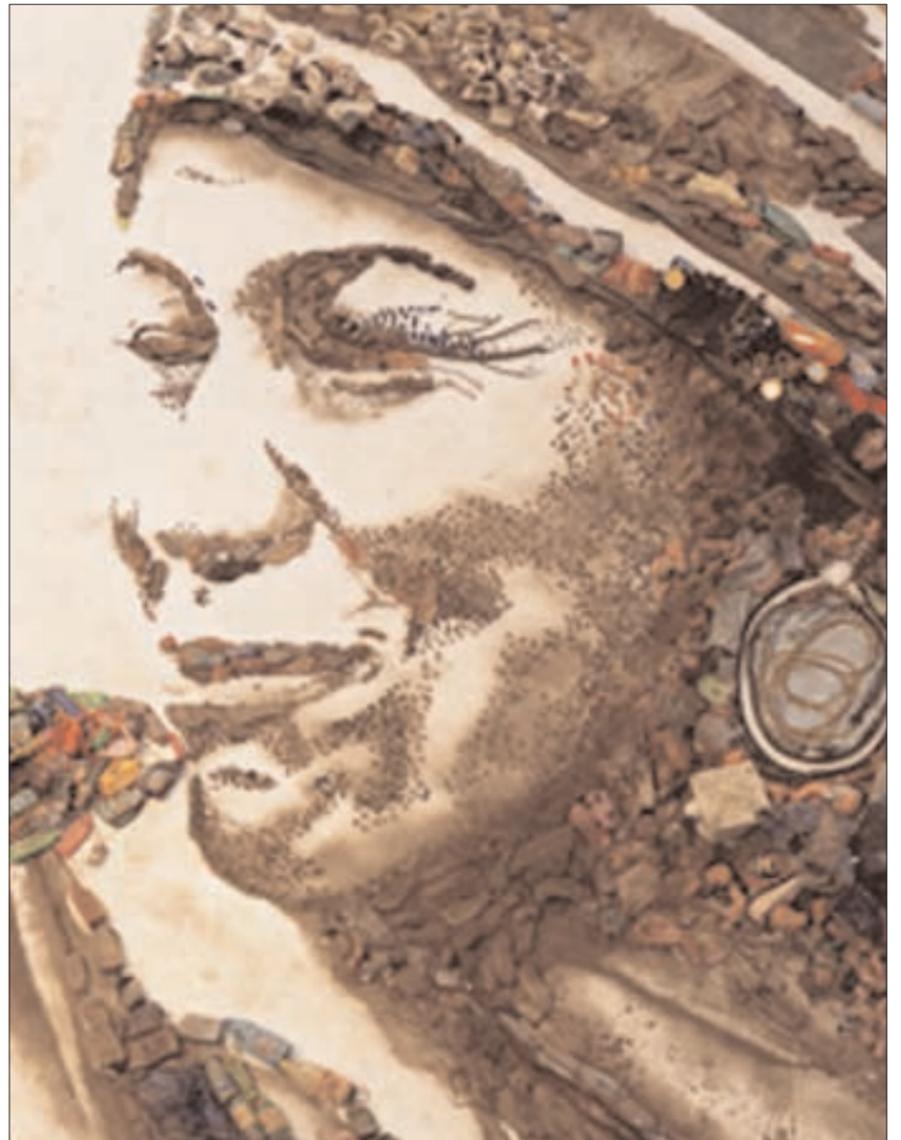
Plongée dans l'univers des "catadores"

Au fil des rencontres de Vik Muniz, on fait ainsi la connaissance de Tiao, président de l'Association des trieurs de Jardim Gramacho (ACAJMG), de Suelem, jeune mère qui collecte les objets pour nourrir sa famille, d'Irma qui cuisine chaque jour pour les "catadores" ou encore de Valter qui travaille à Jardim Gramacho depuis plus de vingt ans. Autant de "personnages" qui vont donner au projet artistique une toute autre dimension. En questionnant les trieurs, Vik Muniz saisit peu à peu tout le désespoir mais aussi la dignité et la joie de vivre qui les habitent. "C'est un travail honnête mieux que la prostitution", affirme Suelem quand Tiao explique que sur une tonne d'ordures abandonnées par les habitants de Rio et de sa banlieue, 500 kilos représentent "des matériaux recyclables".

A côté de ces témoignages frappants, le projet artistique prend peu à peu forme et tire les "trieurs" de leur quotidien, fournissant une profonde réflexion sur le fait qu'une œuvre peut parfois changer des vies. Car c'est un travail véritablement incroyable qui va naître de la collaboration de Vik Muniz et des "catadores" : des portraits saisissants de réalisme mais entièrement composés d'objets et de matériaux récupérés, de capsules, de bouchons, de bouts de métal, de vêtements, etc.

Un documentaire très récompensé

"D'après mon expérience, quand on mêle l'art aux projets sociaux, le plus important c'est que les gens puissent



s'échapper même deux minutes de l'endroit où ils sont et de leur montrer un autre monde, un autre endroit. Même s'ils peu-

vent le voir d'où ils sont, ça change tout. Pas seulement pour montrer comment l'art peut changer les gens mais pour se demander si l'art peut vraiment changer les gens", explique Vik Muniz dans Waste Land. Et il suffit de voir le documentaire pour comprendre les dires de l'artiste.

D'un point de vue social comme environnemental, l'extraordinaire récit de ce projet fait naître de nombreuses questions. Et bien que l'épilogue annonce de bonnes nouvelles pour certains, la plupart de ces questions reste en suspens, donnant aux œuvres réalisées une dimension encore plus grande. D'ailleurs, Waste Land a reçu pas moins de 30 prix, au Sundance Film Festival, à l'International Environmental Film Fest ou encore à l'EcoFocus Film Festival et a également été nommé aux Oscars. Le documentaire sortira en DVD le 5 juin prochain.



L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PHOTOCOPIEUSE

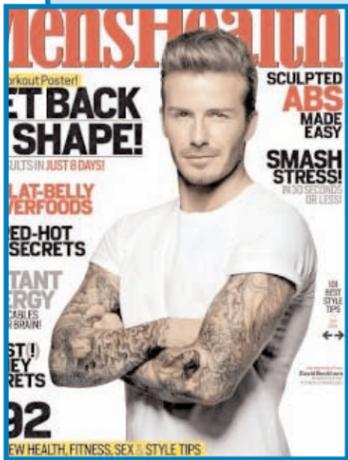
Inventeur : **Chester Carlson** Date : **1937** Lieu : **Etats-Unis**

Continuant son travail au sein du département des brevets, Chester Carlson développa son invention avec l'aide du physicien allemand Otto Kornei. En 1938, ils réussirent à produire leur première photocopie. Ce n'est qu'en 1944 qu'il parvint à conclure un accord avec la Haloid Company, qui devint par la suite la Xerox Corporation.



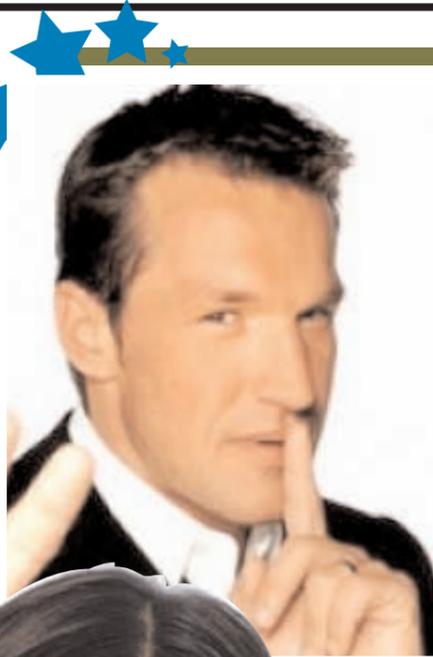
David Beckham

il sera en couverture de ELLE UK !



Le magazine ELLE UK a décidé pour la 1re fois, de mettre un homme sur la couverture du numéro de juillet 2012. C'est David Beckham qui s'est prêté au jeu de cover boy d'un jour pour l'occasion ! A 37 ans, le mari de Victoria dévoile un corps ultra tatoué et ultra

musclé. David Beckham est incontestablement l'une des plus grandes stars de Grande-Bretagne.



Benjamin Castaldi

retour sur une perte de poids fulgurante !

C'est un nouveau Benji frais comme un gardon que l'on a pu découvrir sur nos écrans. "J'ai perdu 14 kilos. J'ai retrouvé une condition physique impeccable. Vous savez, c'est primordial pour tenir toutes ces heures de direct", a-t-il confié au quotidien 20 Minutes.

Courtney Cox

Les retrouvailles avec David Arquette !

David Arquette a accepté de faire une apparition dans Cougar Town dont Courtney Cox est l'héroïne, une scène incroyable pour les fans de ce couple qui s'est aimé durant de longues années, donnant même naissance à la jolie Coco il y a 8 ans, avant de se séparer.



Garou

partant pour une nouvelle saison avec The Voice



Garou pourrait finalement

reconduire son contrat avec The Voice. S'il refuse de communiquer sur le salaire qu'il a touché pour être coach de The Voice, Garou explique qu'il fallait compenser le manque à gagner de son emploi du temps habituel.

Kate Bosworth

en brune pour Jewelmint

Quand Kate Bosworth allie sa passion pour le cinéma à sa nouvelle occupation de créatrice de bijoux, le résultat est toujours étonnant. Brune dans ce dernier clip en noir et blanc, aux allures de court métrage, qui nous embarque avec elle dans le vieux Hollywood des années 20 sur fond sonore.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h32
Dohr	12h46
Asr	16h37
Maghreb	20h05
Icha	21h44

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1585 | Mercredi 30 mai 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

8^E ÉDITION DE L'OPÉRATION ÉCO-CITOYENNE Les «Éboueurs de la mer» remettent ça



Le Groupe Sonelgaz, la Radio algérienne et le mouvement associatif rééditent pour la 8^e année consécutive, l'opération environnementale « Eboueurs de la mer », qui coïncide cette année avec le cinquantenaire de l'Indépendance.

Cette opération éco-citoyenne est devenue un véritable atelier grandeur nature pour les enfants. Le Groupe Sonelgaz, la Radio algérienne, le mouvement associatif font des plages du littoral, des espaces de découverte ludiques et éducatifs. Dans ces espaces, les enfants apprennent la nécessité de protéger les plages de la pollution et découvrent que des gestes simples peuvent être déterminants pour la protection de l'environnement.

Jouissant désormais d'une grande renommée, l'opération « Eboueurs de la mer », suscite chaque année l'intérêt de milliers de bénévoles parmi lesquels près de 10.000 agents des sociétés du Groupe Sonelgaz, accompagnés de leurs enfants.

De nombreuses administrations, et plusieurs autres sociétés citoyennes ont manifesté leur volonté de se joindre au triptyque en venant grossir les rangs de Sonelgaz aux côtés des associés traditionnels que sont les scouts musulmans, la Gendarmerie nationale, la Protection civile et les APC desquelles relèvent les plages sélectionnées. Sonelgaz invite à venir nombreux participer à la plus grande

opération éco-citoyenne, de nettoyage des plages, à l'échelle méditerranéenne.

Le fonds des œuvres sociales et culturelles des travailleurs des industries électriques et gazières fournira la logistique nécessaire et assurera l'animation en faisant participer des professionnels du spectacle pour enfants.

Le coup d'envoi de l'opération sera donné, comme de tradition, sur la plage de Tamenfoust (Alger) en présence du P-dg de Sonelgaz Noureddine Boutarfa.

17 plages sont concernées par l'opération «Eboueurs de la mer» : Plage Tamenfoust, Zéralda, Alger R'mila, Bab El-Oued, Alger Sidi Fredj, Alger Corso, Boumerdès, Thassates, Tigzirt, Chenoua, Tipaza, Port Tenes, Sablettes, Mostaganem, Les Andalouses, Oran Terga, Aïn Temouchent Marsa Ben M'Hidi, Tlemcen Jeanne d'Arc, Skikda El Mordjane, El Tarf Saint Cloud, Annaba Kotama, Jijel Souk El Tenine, Béjaïa.

L'opération «Eboueurs de la mer» sera relayée par l'ensemble des radios nationales. Les radios locales consacreront également toute la matinée du samedi, chacune pour ce qui la concerne, au déroulement de cette opération.

R.N.

CONTREFAÇON À BARIKA

Six quintaux de tabac à chiquer saisis

Les éléments de la brigade de recherches du groupement de la wilaya de Batna de la Gendarmerie nationale ont procédé, durant ces deux derniers jours, à la saisie de six quintaux de tabac à chiquer de contrefaçon, a indiqué ce corps de sécurité.

Cette saisie a été opérée à la suite d'une opération coup-de-poing ayant ciblé un atelier situé au cœur de Barika et servant de fabrique de chemma contrefaite et "extrêmement dangereuse pour la santé", a précisé la même source.

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont en effet découvert dans cet atelier clandestin, 12.000 sachets dont 5.000 étaient déjà remplis de tabac prêts à être écoulés, et, surtout de l'acide de batterie que les trafiquants utilisaient pour



acidifier le produit, a-t-on ajouté.

L'opération a été menée à la suite d'informations faisant état de l'existence de l'atelier en question, tenu par deux individus, deux frères en l'occurrence, aujourd'hui en fuite.

Très Libre



Djezzy inaugure le cycle de rencontres directions-employés

La direction de Djezzy, qui a mis les ressources humaines au cœur de toutes ses stratégies de consolidation du marché, accorde une attention particulière au bien être des employés à qui elle offre le meilleur cadre de travail possible.

C'est dans cette optique, fidèle à la tradition qui fait maintenant partie de la culture de l'entreprise, que la direction de Djezzy a inauguré le cycle des rencontres-débats de proximité entre les employés et leurs directions respectives par le secteur de l'administration.

De ce fait, ces rencontres sont l'occasion pour l'ensemble des employés et du management de Djezzy de se retrouver dans un cadre convivial au Club Djezzy pour débattre sur différents thèmes se rap-



portant aux questions professionnelles et aux objectifs de l'entreprise. Ces rendez-vous qui s'inscrivent dans un cadre de dialogue et de concertation visent principalement à mobiliser le capital humain autour des objectifs de l'entreprise, à maintenir une communication interactive et permanente entre les employés et le management, à consolider et à renforcer le sentiment d'appartenance à l'entreprise ainsi qu'à promouvoir l'esprit d'équipe et de performance parmi tous les collaborateurs.

Ces journées permettent aux cadres supérieurs et aux employés de mieux se connaître et, partant de là, de concrétiser sur le terrain les valeurs de l'entreprise: dialogue, convivialité, transparence et dynamisme.

IL Y A 45 ANS, DANS LE CADRE DES ACCORDS D'EVIAN

Les militaires français évacuaient la base de Reggane

Le 29 mai 1967, les derniers techniciens et militaires quittaient la base Reggane conformément aux dispositions des Accords d'Evian d'Evian qui concédaient celle-ci à la France pour une période de 5 ans, expirant le 1er juillet 1967.. Redha Malek qui fut le porte-parole de la délégation du gouvernement provisoire de la République algérienne expliquera à l'occasion du cinquantième anniversaire des Accords d'Evian que la partie algérienne a toléré que la France utilise les sites de Reggane et Hamaguir pour une période de 5 ans, en soulignant que le GPRA "avait réussi à arracher la reconnaissance par la France de la souveraineté algérienne sur le Sahara". La délégation du GPRA, a précisé M. Malek, savait que le président français à l'époque de Gaulle voulait gagner du temps, en menaçant de rompre carrément les négociations, à cause de ces bases militaires que "la France voulait garder sous son contrôle". La date initiale de l'évacuation de la base de Reggane par les techniciens et militaires français était le 1er juillet 1967. Sur les raisons qui ont poussé les Français à quitter cette base avant terme, M. Malek a tenu à rappeler qu'à

partir du moment où la France avait tenté de faire exploser une bombe nucléaire après l'Indépendance a-t-il dit. Dans les esprits, Reggane reste de triste mémoire les essais nucléaires que la France effectuait dans cette région avec les conséquences dramatiques sur les populations algériennes. 30.000 victimes sont recensées jusqu'à présent mais ce chiffre n'est pas définitif car les effets des essais se font encore ressentir dans les régions qui les ont abrités. Le 13 juin 2010, un décret exécutif est promulgué en France en application de la loi Morin sur les conditions et modalités d'indemnisation des victimes des explosions et essais nucléaires français, conditions pour la plupart rétroactives quand il s'agit des victimes algériennes, a estimé l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM). Le peuple algérien attend, dans le cadre de sa relation avec l'ancien Etat colonisateur (France), des excuses et des indemnités "à la mesure des préjudices qu'il a subi", avait indiqué l'ONM à l'occasion de la commémoration du 52^e anniversaire des essais nucléaires français dans la région de Reggane.

R. N.